



Téléchargement des fichiers avec "FILEZILLA" :
hôte : ftp.luscher.ch
user : visiteuropan
password : veuro

Dossier de presse

Proclamation des résultats de la 12^{ème} session EUROPAN

**La ville adaptable –
Insérer des rythmes urbains**

Contact :

EUROPAN Suisse

Boulevard de Grancy 37

CH - 1006 Lausanne

Téléphone +41 (0)21 616 63 93

Fax +41 (0)21 616 63 68

E-mail europan@bluewin.ch

Internet www.europan-suisse.ch

Structure

Président Rodolphe Luscher

Secrétaire général Michel Ruffieux

Assistante Christelle Sobrado

Sommaire

Le thème du concours EUROPAN 12	3
Les résultats EUROPAN Suisse	
Le jury Suisse	5
Le palmarès : Couvet/NE	6
Extrait du rapport du jury : Couvet/NE	7
Le palmarès : Marly/FR	9
Extrait du rapport du jury : Marly/FR	11
Communiqué de presse 15 décembre 2011 à Berne	14
Expositions locales suisses	18
Les résultats EUROPAN Suisse & EUROPAN Deutschland	
Le jury germano-suisse	19
Le palmarès	20
Extrait du rapport du jury germano-suisse	21
Communiqué de presse CH-Kreuzlingen/DE-Konstanz	24
Exposition internationale germano-suisse	25
Les résultats en Europe	26
EUROPAN – informations générales	
Comité national EUROPAN Suisse	28
Qu'est-ce qu'EUROPAN ?	29
Les villes et les aménageurs partenaires d'EUROPAN	31
Charte d'EUROPAN	32
EUROPAN en 10 points	33
Calendrier des événements EUROPAN 12	34
EUROPAN 12 – Sponsoring	35
Calendrier prévisionnel EUROPAN 13	36
Thème EUROPAN 13	37
Carte de l'Europe / EUROPAN 1 – 12	41

Le thème du concours EUROPAN 12

Appel aux idées d'architecture et d'urbanisme lancé simultanément dans plusieurs pays autour d'un thème commun et à partir de situations urbaines proposées par des villes européennes en quête de solutions novatrices, EUROPAN s'adresse aux jeunes architectes et concepteurs de toute l'Europe, dans l'optique d'une réalisation.

La douzième session European est lancée sur le thème :

La ville adaptable – Insérer les rythmes urbains

« Adapter les projets urbains aux enjeux de la ville contemporaine »

1. Des villes en mouvement / des villes adaptables

Les villes européennes prennent progressivement conscience de la nécessité de maîtriser au plus vite leur socle écologique en contribuant à la résolution de la crise énergétique, à la lutte contre l'effet de serre et à la sauvegarde des ressources non renouvelables. Les dépenses énergétiques doivent être réduites au minimum nécessaire, et pour ce faire, il s'agit de réfléchir tant sur les modes de vie que sur les choix morphologiques / formels / spatiaux / et sur les dispositifs de mobilité et de transports.

European 12 propose une réflexion qui prend en compte ces nouveaux enjeux, afin de les inscrire dans les projets urbains en cours : **il s'agit donc bien d'adapter les projets urbains en mettant en place non seulement une nouvelle conception de l'organisation des espaces** (en luttant contre l'étalement urbain entre autres), **mais également en développant une réflexion approfondie sur les temporalités** (jour / nuit, cycles saisonniers, annuel, ...) caractéristiques des villes contemporaines.

Ainsi, les villes doivent se transformer, se régénérer, et c'est par le biais de cette nécessité que l'on peut introduire la notion de « résilience urbaine », même si l'analogie entre les êtres humains et les villes reste fragile. En fait, il s'agit de **construire progressivement une nouvelle culture de l'adaptation**. Mais cette culture, centrée sur les processus de transformation urbaine, reste théorique si chaque projet urbain en cours ne s'en empare pas concrètement. En effet, **la ville ne se transforme pas dans sa globalité mais bien seulement au travers des vecteurs de régénération et de revitalisation que constituent les projets urbains** mis en place par les politiques urbaines et formulés par les acteurs du secteur public, ainsi que les acteurs socio économiques, en fonction des situations urbaines réclamant une intervention adéquate.

2. Le concours European

C'est par rapport aux enjeux de cette ville adaptable que nous venons de survoler que la 12ème session du concours European va se développer. Comme nous le savons, un tel concours repose sur plusieurs principes qui conduisent à la formulation d'un problème urbain posé aux candidats :

- **Les villes européennes soumettent des situations urbaines, concrétisées par des sites qui sont grosso modo à l'échelle d'un quartier. Ces sites sont choisis par rapport à la résonance qu'ils engendrent en regard des thèmes généraux de la 12ème session d'European présentés antérieurement.**
- **Des intentions programmatiques sont esquissées**, en conservant une certaine flexibilité, mais elles sont liées aux besoins identifiés dans les politiques urbaines.
- **Les stratégies urbaines et les objectifs poursuivis par la ville sont précisés**, ce qui permet aux candidats de positionner leurs propositions en regard de cette vision globale.

Partant de là, la démarche du concours proprement dite comporte deux niveaux de complexité et deux niveaux de réponses :

- Un premier niveau consiste à **construire une problématique**, cherchant à articuler les enjeux spécifiques inhérents au site et à la situation urbaine qui le caractérise à la stratégie globale caractéristique de la ville.
- Un second niveau nécessite de **formuler des propositions spatiales / formelles sur le site proposé** : il ne s'agit pas à proprement parler d'un projet urbain mais d'idées directrices capables de montrer le potentiel du site à porter les éléments de la problématique globale de la ville adaptable.

3. EUROPAN Suisse

Les développements précédents résument succinctement les principes et les règles du jeu qui sont valables pour tous les pays participants au concours Europan. Toutefois, on voit aisément que chaque pays, voire chaque ville ou commune, possède leurs spécificités et qu'il convient de faire un usage « souple » des règles du jeu pour rencontrer des réalités très variées.

Face au degré de généralité des thèmes tels que l'espace / le temps, les rythmes et les cycles de vie, la ville adaptable, résiliente, les changements d'usages et la recherche d'une nouvelle urbanité,... il faut trouver les problématiques spécifiques qui permettent de construire des propositions fertiles en regard de chaque situation urbaine et de chaque site qui l'inscrit dans un territoire donné. C'est le rôle des villes dans le dialogue qu'elles entretiennent avec les responsables d'Europan Suisse que de **tracer les contours de ces spécificités urbaines inscrites dans chaque site proposé**. C'est la responsabilité des candidats de **développer des problématiques et des propositions répondant à ces spécificités**. Cela appelle à une approche pluridisciplinaire exigée par les problèmes posés.

En Europe, 16 pays ont présenté 51 sites à la pertinence des concurrents.
1'762 projets ont été rendus et 95 équipes primées.

En Suisse, 2 villes se sont engagées dans cette douzième session et 69 équipes ont rendu un projet :

40 pour Couvet « Dubied-Site, de part et d'autre de l'Areuse »

29 pour Marly « Périmètres Winckler et Saint-Sacrement, requalification de l'entrée Nord »

Des 69 équipes participantes, seules 15 sont basées en Suisse. Les 54 équipes restantes proviennent d'Angleterre (1), de Belgique (1), d'Espagne (7), de France (25), de Grèce (2), d'Italie (15), du Portugal (3); cette participation étrangère confirmant une fois de plus la position de la Suisse au sein des pays les plus ouverts aux propositions étrangères.

Pour le site transfrontalier, 2 villes se sont engagées dans cette douzième session (CH-Kreuzlingen / DE-Konstanz) et 27 équipes ont rendu un projet :

Des 27 équipes participantes, seules 2 sont basées en Suisse et 5 en Allemagne. Les 20 équipes restantes proviennent d'Autriche (1), de Belgique (1), d'Espagne (1), de France (11), d'Italie (3), des Pays-Bas (3).

Le jury suisse

Le jury Suisse, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain Dupraz, architecte ETS FAS, a présélectionné 15 projets lors de sa première session des vendredi 11 et samedi 12 octobre 2013 à Marly.

Ces projets ont été présentés lors du Forum Européen des Villes et des Jurys des 8 et 9 novembre 2013 à Paris en France. Les représentants des 51 villes européennes impliquées et des 13 jurys nationaux y ont pris connaissance des tendances émergentes en Europe au travers de débats thématiques et comparatifs sur les projets présélectionnés dans tous les pays.

Le jury Suisse s'est à nouveau réuni les 15 et 16 novembre 2013 à Couvet. A cette occasion, à la lumière des débats du Forum des Villes et des Jurys et dans le contexte d'un affinement de l'analyse des sites du concours, le jury a rencontré les représentants des sites. Ces derniers se sont exprimés sur les projets présélectionnés et ont pu par là même compléter voire préciser les attentes formulées dans leur dossier de site. A l'issue des différents débats de cette session, les projets définitivement primés sont :

- **2 projets lauréats** (1 pour Couvet, 1 pour Marly)
- **2 projets mentionnés** (1 pour Couvet, 1 pour Marly)
- **3 projets cités** (1 pour Couvet, 2 pour Marly)

Le jury tient à rendre hommage aux jeunes équipes pour la qualité de leurs projets au regard de la complexité des questions posées.

Composition du jury : 7 membres + 2 suppléants

Président

Daniele Marques, *Architekt ETHZ BSA SIA, Marques AG, CH-6006 Luzern (excusé)*

Architectes

Pierre-Alain Dupraz, *Architecte ETS FAS, CH-1207 Genève (président du jury en l'absence de Daniele Marques)*

Léonard Verest, *Urbaniste, Agence Malnati & Verest Sàrl, CH-1227 Carouge*

Cristina Woods, *Architecte, Verzone Woods Architectes, paysage, urbanisme, architecture, CH-1659 Rougemont*

Personnalités / Scientifiques

Prof. Robert Prost, *ingénieur ENSAM, architecte DESA, FR-Paris*

Administration

Sofie Troch, *Projectleider, Vlaams Bouwmeester, BE-1000 Brussel*

Représentant de la commande

Paul Rambert, *Architecte EPFZ, Immopoly Sàrl, CH-1001 Lausanne*

Suppléants

Alberto Figuccio, *Architecte AAM OTIA, fil rouge architecture M. Aouabed & A. Figuccio, CH-1204 Genève*

Jürg Capol*, *Responsable acquisitions, Solvalor fund management SA, société de direction de fonds de placement, CH-1002 Lausanne*

* nommé d'office et obtenant le droit de vote en raison de l'absence d'un membre du jury sollicité

Palmarès : Couvet/NE

COUVET/NE « DUBIED-SITE, DE PART ET D'AUTRE DE L'AREUSE »

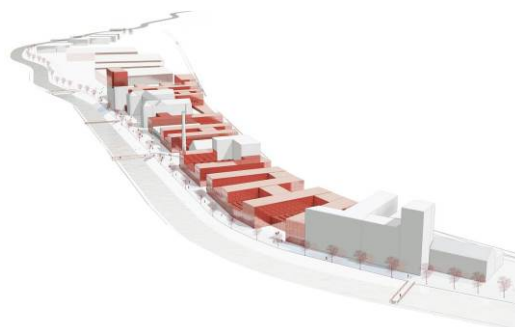
Lauréat

« DUBIMPULSE »

AK708 / CO32

MICHON Pascal	FR	1986	Architecte EPFL
ANDREY David	CH	1983	Architecte EPFL
APOTHEKER Xavier	CH	1983	Architecte EPFL
BADIN Nicolas	FR	1984	Architecte EPFL
ZIMMERMANN Markus	CH	1980	Architecte EPFL
BARTHASSAT Manuel	CH	1979	Architecte EPFL

Avenue de la Harpe 23
CH-1007 Lausanne
Tél. +41 78 796 01 47
p.michon@z00.ch



Mentionné

« WOOD DE TRAVERS »

Cw839 / CO40

GARCIA PIRIZ Tomás	ES	1978	Architecte
ALCALA LARA Juan	ES	1984	Architecte
RUIZ AVILES Luis Miguel	ES	1985	Architecte
CASTELLANO PULIDO Francisco J.	ES	1975	Architecte
SERRANO GARCIA Juan Antonio	ES	1983	Architecte
BAQUERO MASATS Paloma	ES	1984	Architecte
DE LARA RUIZ Maria	ES	1985	Architecte - <i>collaboratrice</i>
TEJADA TENORIO Alvaro	ES	1984	Architecte - <i>collaborateur</i>
MARTIN RODRIGUEZ Maria	ES	1988	Etudiante en architecture - <i>collaboratrice</i>
RODRIGUEZ SAINZ-ROZAS Alvaro	ES	1989	Architecte - <i>collaborateur</i>
GUTIERREZ SEGURA Carlos Javier	ES	1985	Paysagiste - <i>collaborateur</i>
MASUNDA RODRIGUEZ Yu Bruno	ES	1988	Ingénieur-architecte - <i>collaborateur</i>
DE NUTTE Claire Ana	BE	1986	Paysagiste - <i>collaboratrice</i>
VIANELLO Serena	IT	1987	Etudiante ingénieur - <i>collaboratrice</i>

Buensuceso 40
ES-18002 Granada
Tél. +34 651 16 36 14
Cuac.arquitectura@gmail.com



Cité

« une nébuleuse de petits bâtiments »

JC886 / CO36

MATEOS BERMEJO Juan José	ES	1976	Architecte
AYBAR RODRIGUEZ Camila A.	ES	1976	Architecte
GRANIZO POLO Susana	ES	1980	Architecte - <i>coll.</i>

Fernan Gonzalez 79 2D
ES-28009 Madrid
Tél. +34 654 91 64 50 ou +34 917 54 55 61
jjmateos@aybar-mateos.com



Extrait du rapport du jury : Couvet/NE

Recommandations du jury aux villes et commentaires du jury sur les projets primés

COUVET (NE) : DUBIED-SITE, DE PART ET D'AUTRE DE L'AREUSE

Recommandation du jury

Le jury apprécie l'engagement des communes et des villes, pour le temps consacré et l'intérêt qu'elles ont montré pour la démarche d'EUROPAN, il est important maintenant, en parrainant et en soutenant les auteurs des projets lauréats de mettre tout en œuvre pour tirer pleinement bénéfice de cette démarche dans le respect de la charte acceptée par les villes.

Le jury recommande au maître d'ouvrage de poursuivre la réflexion avec les auteurs du projet lauréat

AK708 (CO32) – DUBIMPULSE – Pascal Michon, David Andrey, Xavier Apotheker, Nicolas Badin, Markus Zimmermann, Manuel Barthassat (CH)

et, de leur confier un mandat complémentaire en vue d'une réalisation.

Les auteurs devraient également être amenés à mener une réflexion plus approfondie sur le traitement des deux rives de l'Areuse et son rapport avec le village.

L'étude complémentaire devra prendre en considération l'accès au site le long de la voie de chemin de fer.

Ce projet doit jouer un rôle d'accélérateur dans la planification d'un développement du site en tenant compte de la vétusté des bâtiments existants.

Il sera ainsi primordial de disposer d'une charte et d'un cahier des charges précisant la grammaire architecturale.

La commune devrait assurer dans ce cadre la promotion efficace du site à travers une médiatisation adaptée.

Lauréat

(12'000 Euros)

Ak708 – CO32 – DUBIMPLUSE

« DUBIMPLUSE » propose de prendre l'espace public continu le long de l'Areuse comme espace de référence. Cet espace est bien défini par deux places clairement délimitées. Les places sont liées chacune à une gare et à un pont.

Les bâtiments s'orientent fortement vers le Nord, vers le village. C'est un front variable ouvert au bord de la rivière.

L'espace public continu joue un jeu fascinant avec les bâtiments, la rivière et le village.

Le front au Sud est très clair comme ligne recta.

Le plan est très facile à gérer; la distinction entre l'espace public, les deux places, un passage piétons généreux et les bâtiments est très claire.

Différents programmes prennent place dans les bâtiments sélectionnés pour être conservés et une nappe de nouvelles constructions permet d'insérer un éventail de programmes. L'espace public linéaire, par sa forme irrégulière, fait partie intégrante de ces programmes.

Le plan masse a la capacité de s'adapter aux différentes manières de phasage, différentes architectures, différents programmes, différentes densités. Une stratégie qui est faisable en termes de financement, de propriétés, etc.

Cette proposition est une stratégie de développement du site, par la structuration des bâtiments, dans un cadre non figé, tout en respectant l'histoire urbaine du lieu.

Elle favorise une réalisation par étape. Les constructions proposées sont flexibles et adaptables et permettent d'accueillir des sociétés à différents stades de développement, elle permet des opportunités d'usage et de programmation.

Tout en laissant des traces historiques, cette proposition fabrique une nouvelle image forte du site, elle crée un nouveau « Dubied »

Le jury apprécie le traitement du bord de rivière qui est redonné à la ville, par contre il regrette que le traitement arrière ne soit pas développé. Il estime que le traitement de la rivière devrait englober également la rive gauche.

Mentionné

(6'000 Euros)

Cw839 – CO40 – WOOD DE TRAVERS

« WOOD DE TRAVERS » se distingue par son approche intégrale du site : Quelques bâtiments existants sont supprimés et un nouveau tissu de constructions et d'espaces libres est proposé pour les remplacer, le geste d'ensemble étant indispensable à cette ambitieuse proposition. Cet aspect unificateur constitue une faiblesse en termes de flexibilité, permettant plus difficilement une mise en œuvre par étapes ou par une diversité de maîtres d'ouvrages. Cependant, il permet de viser une nouvelle identité forte pour le site, à l'échelle de l'impact précédent du patrimoine Dubied.

Les nouveaux bâtiments proposés ainsi que la pergola longeant la berge de l'Areuse déclinent un langage architectural continu basé sur la matérialité du bois et la référence aux systèmes de stockage présents sur le site. L'utilisation de cette ressource locale est suggérée comme opportune pour offrir une nouvelle identité à l'ensemble du site. Le bâtiment principal propose en son cœur un nouvel espace majeur, intérieur et multifonctionnel. Cette « place d'échange » couverte de grande dimension permet d'accueillir des événements d'envergure de type foire ou conférence, devenant un attracteur régional et un atout pour les industries présentes sur le site. Elle rassemble autour d'elle des vocations commerciales et culturelles ainsi qu'un auditorium et se propose en tant que partenaire d'une pépinière d'entreprises. La faisabilité et la durabilité économiques d'un tel bâtiment constituent cependant des enjeux importants à ne pas négliger qui risquent de dépendre soit de la collectivité soit d'une grande entreprise phare. La nouvelle gare est accompagnée d'un bâtiment dont la morphologie pourrait se prêter à un hôtel ou à des bureaux, voire même à du logement. Ce projet garde sa cohérence pour autant qu'une ambition collective et concrète puisse se doter des moyens nécessaires à sa réalisation.

Ce projet peut répondre à une stratégie ambitieuse de revalorisation du site, c'est une autre manière d'aborder le site par un entrelacement des bâtiments et par la superposition de l'existant et du nouveau pourrait être l'incubateur d'une stratégie d'un développement économique et de promotion des industries de pointe de Neuchâtel.

Cette proposition suggère une certaine pérennité du site par l'architecture renouvelée. Pour réussir, ce projet exige un leadership dès le départ, avec moyens d'investissement et management d'accompagnement.

Cité

JC886 – CO36 – une nébuleuse de petits bâtiments

« une nébuleuse de petits bâtiments » propose une revitalisation du site industriel par la réalisation, sans localisation préméditée, des petites constructions autonomes à l'intérieur des bâtiments existants. Ces constructions, abritant des espaces de travail et/ou des logements, percent les toits des structures existantes offrant, notamment aux logements, des vues sur l'environnement. Ces nouvelles constructions constituent des outils de travail facilement adaptables aux exigences des activités économiques très diverses. De plus, elles pourraient être mises en relation avec les espaces dans les bâtiments existants permettant de diversifier les espaces de travail selon les exigences des activités économiques. En parallèle de cette nouvelle colonisation du site, le projet propose de réorganiser son accès par la route et par le rail en adaptant les infrastructures existantes. Des espaces publics sont proposés le long de l'Areuse par des démolitions ponctuelles offrant aux nouveaux utilisateurs du site un accès à l'eau. Le jury salue la stratégie souple de colonisation qui pourrait, en théorie, démarrer dès demain et qui permettra ainsi de redynamiser et réapproprier le site de Couvet à court terme en offrant la possibilité à une multitude d'activités économique de s'y installer. De plus, cette stratégie est basée sur une analyse globale assurant l'accès au site et la constitution d'espaces publics qui offrent la possibilité de mieux intégrer le site dans son contexte. Cependant, le jury s'interroge sur les effets de cette stratégie à moyen et long termes. Les implications constructives entre le « nouveau » et l'« existant » nécessitent de maintenir et entretenir de manière durable une partie importante des bâtiments existants. La stratégie proposée semble donc plutôt une stratégie à court terme et devrait être complétée par des réflexions sur la transformation du site au-delà.

La proposition considère le site comme un terrain de jeux offrant une grande liberté d'accueil à toutes demandes.

Cette série de modules à investir ponctuellement, offrent des abris pour des activités ponctuelles réalisables immédiatement. Cette proposition peut être considérée comme un manifeste (la maison dans la maison).

Palmarès : Marly/FR

MARLY/FR « PERIMETRES WINCKLER ET SAINT-SACREMENT, REQUALIFICATION DE L'ENTREE NORD »

Lauréat « Le Parc des Falaises »

LY576 / MA25

PANAITE Cristian RO 1980 Architecte
MUNTEANU Mircea-Călin RO 1980 Architecte

Chaussée d'Alseberg 287
Boîte postale 9
BE-1190 Brussels
Tél. +32 485 44 10 79
c.panaa@gmail.com



Mentionné « dancing density »

QY253 / MA15

PRETOLANI Alessandro IT 1981 Architecte
PAMBIANCO Filippo IT 1980 Architecte
LORENZATO Davide IT 1983 Architecte
SPERANDIO Andrea IT 1984 Architecte

Via Ambrosoli 37
IT-47123 Forlì
Tél. +39 33 83 82 20 47
a.pretolani@icloud.com



Cité « SLOW POLES »

MI861 / MA16

MOGGIA Simone IT 1976 Architecte
D'ANGELANTONIO Tiziana IT 1977 Architecte
PONS Giulio IT 1979 Architecte

Via F. Cavallotti 22/2
IT-19121 La Spezia
Tél. +39 0187 199 58 05 ou +39 347 603 21 95
studio@kkarchitettiassociati.com



MARLY/FR « PERIMETRES WINCKLER ET SAINT-SACREMENT, REQUALIFICATION DE L'ENTREE NORD »

Cité

« URBAN ARCHIPELAGO »

XL913 / MA32

MOTTOLA Alberto	IT	1979	Architecte
GOBBO Simone	IT	1980	Architecte
DE MARCHI Davide	IT	1980	Géomètre
D'ELIA Stefano	IT	1981	Architecte
CHIESATTO Verdiana	IT	1987	<i>Collaboratrice</i>
BAGGIO Cristina	IT	1987	<i>Collaboratrice</i>
TREBUHINA Olga	LV	1989	<i>Collaboratrice</i>
GIBELLATO Lara	IT	1989	<i>Collaboratrice</i>

Via Cornarotta 14
IT-31100 Treviso
Tél. +39 0422 174 10 14
info@demogo.it



Extrait du rapport du jury : Marly/FR

Recommandations du jury aux villes et commentaires du jury sur les projets primés

MARLY (FR) : PERIMETRES WINCKLER ET SAINT-SACREMENT, REQUALIFICATION DE L'ENTREE NORD

Recommandation du jury

Le jury apprécie l'engagement des communes et des villes, pour le temps consacré et l'intérêt qu'elles ont montré pour la démarche d'EUROPAN, il est important maintenant, en parrainant et en soutenant les auteurs des projets lauréats de mettre tout en œuvre pour tirer pleinement bénéfice de cette démarche dans le respect de la charte acceptée par les villes.

Sous réserve de la rencontre qui se tiendra le 27 novembre 2013 avec les propriétaires, le jury recommande au maître d'ouvrage de confier un mandat d'étude complémentaire, dans le cadre d'un atelier de réflexion regroupant l'équipe lauréate, mentionnée et les deux citées, à savoir :

LY576 (MA25) – Le Parc des Falaises – Cristian Panaite, Mircea-Călin Munteanu

QY253 (MA15) – dancing density – Alessandro Pretolani, Filippo Pambianco, Davide Lorenzato, Andrea Sperandio

MI861 (MA16) – SLOW POLES – Simone Moggia, Tiziana d'Angelantonio, Giulio Pons

XL913 (MA32) – URBAN ARCHIPELAGO – Alberto Mottola, Simone Gobbo, Davide de Marchi, Stefano d'Elia, Verdiana Chiesatto, Cristina Baggio, Olga Trebuhina, Lara Gibellato

Ce workshop pourrait être organisé avec la collaboration d'EUROPAN Suisse et devrait bénéficier de l'engagement des principaux propriétaires du site.

Lauréat

(12'000 Euros)

LY576 – MA25 – Le Parc des Falaises

« Le Parc des Falaises » propose un développement structuré le long d'une coulée verte. Son front bâti est caractérisé par deux types d'interventions typologiques.

Au Nord, une série de cinq plots sont posés au bord de la colline en continuité des blocs résidentiels existants, confirmant le skyline de Marly, lisible depuis la route de Fribourg.

L'église et le terrain de sport adjacent sont préservés et consolidés par l'addition d'une halle multifonctionnelle.

Le côté Sud du parc est caractérisé par un dispositif bâti en série, destiné aux logements et maisons d'étudiants. Les espaces interstitiels de ces bâtiments sont occupés par une structure de jardins protégés comme éléments catalyseurs d'une vie de quartier conviviale.

Le phasage de l'ensemble de l'intervention montre de manière claire la capacité d'établir dans le court terme un dynamisme qui permet d'éviter la création d'un quartier dortoir.

Cette proposition tout en laissant ouvert les réponses architecturales entre les deux côtés du vide spatiale (espace vert) permettant une bonne connexion avec l'existant, apporte une réponse urbaine cohérente, et diversifiée. Elle laisse entrevoir des possibilités de réalisation par étape.

Le jury estime que le traitement à l'abord de l'église n'est pas, bien qu'il essaye d'aménager une place, n'est en rapport avec le lieu.

Le jury voit dans cette proposition qui a un potentiel d'adaptation important la possibilité de répondre à une évolution programmatique sans doute souhaitable et inévitable.

Mentionné

(6'000 Euros)

QY253 – MA15 – dancing density

« dancing density » se présente comme une agglomération bâtie, composée par une typologie mixte à deux échelles différentes.

Le rez-de-chaussée est caractérisé par un type de colonisation du sol sous forme d'une galette d'un niveau qui construit un front bâti capable de définir clairement un espace public piéton. Cet élément contient de grandes surfaces potentiellement exploitables par une diversité d'activités et de services de proximité. De cette manière, l'espace public piéton est dynamisé par un bord continu de lieux de rencontre. L'exploitation de la toiture de la galette montre un caractère ambiguë au regard de la présence d'équipements publics. Le jury souhaiterait que cette surface s'affirme avec un caractère collectif privé et non public, pour éviter de doubler l'espace créé au rez-de-chaussée pour la collectivité. Son échelle urbaine permet à l'espace public d'être contenu dans une dimension proportionnée au nouveau quartier.

La deuxième échelle bâtie est abordée par des bâtiments de logements, posés sur la galette. Ces volumes cherchent une densité en hauteur. Cette dimension de logements se présente comme élément de continuité avec le tissu résidentiel existant.

Cette proposition présente une grande potentialité, l'image est marquante et évoque une nouvelle identité qui peut rappeler l'histoire du site.

Toutefois le jury estime que cette proposition ignore le contexte par la répétition des éléments et regrette le manque de hiérarchie dans les espaces, afin il a des doutes quant aux possibilités offertes pour une réalisation par étape.

Cette proposition est retenue pour le potentiel architectural qu'elle laisse entrevoir.

Cité

MI861 – MA16 – SLOW POLES

Le projet « SLOW POLES » est le seul projet qui identifie la route de Fribourg comme enjeu principal de la problématique urbanistique de Marly. En effet, le pont est la seule liaison entre Marly et la ville de Fribourg, le centre socio-économique de la région. Marly, comme une ville de l'agglomération, dépend de plusieurs manières de Fribourg et agit plutôt comme quartier que de ville autonome.

Cette route devient effectivement à la fois l'artère de vie, la raison d'existence de Marly, mais également la source de nuisances pour les habitants.

Le projet s'affronte à ce dilemme au-delà du périmètre du projet et nous propose une réflexion applicable également pour d'autres villes d'agglomération. Il se met sur le point de vue que le vrai centre est Fribourg et il n'essaye pas de trouver un centre à Marly. Il dessine plusieurs lieux centraux et thématiques le long de la route de Fribourg et crée ainsi une possibilité d'orientation des points de repère qui eux-mêmes font partie d'un réseau de piétons et de mobilité douce indépendant de l'artère routière. Les lieux créés sont notamment l'espace entre l'église et la halle multisports, le lieu de l'école et les fonctions publiques, etc.

Les lieux ainsi créés ont leur vie indépendante qui s'organise autour des espaces publics, à l'échelle du programme proposé. Le projet réagit avec une sensibilité sur les éléments programmatiques souhaités par la commune et sur les bâtiments existants, identifiés comme références spatiales et temporelles.

Le jury a également identifié avec satisfaction que le projet réagit avec une série de bâtiments d'usage prépondérant tertiaire comme écran qui à la fois requalifie l'espace routier et protège les utilisations résidentielles et semi-publiques du bruit. Toutefois il reste dubitatif sur la densité qu'il estime faible, malgré la bonne approche générale il estime les espaces extérieurs surdimensionnés et mal hiérarchisés.

Cité

XL913 – MA32 – URBAN ARCHIPELAGO

"URBAN ARCHIPELAGO" propose une structure urbaine en trois pôles thématiques, autant d'archipels dont les îles correspondent à des bâtiments rassemblés par des intérêts communs.

Le pôle d'intérêt régional comprend la piscine et la salle de sports, intégrés dans la pente afin d'offrir une vue dégagée vers le Nord depuis l'intérieur ainsi que depuis la toiture terrasse en promontoire. Un stationnement à proximité du rond-point, prolongé par un parking souterrain, desservent ces équipements ainsi que l'ensemble du site.

Ce socle sportif et de loisirs en balcon est couronnés de trois prismes de logements pour étudiants qui cadrent les vues et entrent en dialogue avec le centre de formation logistique, créant ainsi un campus consacré aux jeunes. La morphologie exacte de ces volumes mérite d'être investiguée en affinant les proportions entre pleins et vides, entre largeur de socle vitré et hauteur des prismes.

La mise en valeur de la position en belvédère à des fins d'intérêt public est saluée, et la présence visible de la grande baie vitrée à l'approche de Marly depuis Fribourg accueille et attire le regard. Cette identité collective offerte au plateau le transforme en atout : Le nouveau visage de Marly.

Le deuxième pôle est celui qui s'organise autour de l'église avec un front bâti le long de la route de Fribourg, protégeant le cœur du quartier. La composition de l'église est complétée en cour, donnant une certaine intimité à l'espace qui l'entoure. Les bâtiments prévus accueillent des programmes divers intégrant activités, services et logements. L'importance de la diagonale parcourant ce secteur mérite une interrogation.

Le troisième pôle est constitué d'une typologie résidentielle encadrant un nouvel espace public / jardin majeur avec une diversité de possibilités d'appropriation, pour lequel quatre différents scénarios sont évoqués.

Cependant, certains espaces restent sous-qualifiés notamment le secteur Nord-est de l'entrée du site. Le jury estime également que la forme et la trop grande diversité des bâtiments nuit à la force de la proposition. Ce projet est retenu pour les idées intéressantes qu'il soulève, notamment la relation de Marly avec Fribourg par un véritable boulevard urbain.

Communiqué de presse du 16 décembre 2013 à Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

EUROPAN Suisse

Office fédéral du logement OFL
Direction

Communiqué de presse

Date 16 décembre 2013

Remise des prix du concours d'architecture EUROPAN

Les résultats d'EUROPAN, le concours international d'architecture soutenu par l'Office fédéral du logement (OFL), ont été proclamés à Berne, le lundi 16 décembre 2013. Parmi les 69 projets présentés pour les 2 sites suisses Couvet (NE) et Marly (FR) et les 27 projets présentés sur le site transfrontalier Kreuzlingen (CH) - Constance (DE) sur le thème « La ville adaptable – Insérer les rythmes urbains », 10 ont été primés. Ce concours est un tremplin destiné à encourager la créativité des jeunes architectes et aménagistes à l'échelle européenne et une façon originale de trouver des solutions hors cadre normatif aux problèmes urbains actuels.

En Suisse, les villes de Couvet et Marly, puis Kreuzlingen en partenariat avec la ville allemande de Constance ont participé à la 12^{ème} session du concours EUROPAN. Les sites qu'elles ont proposés nécessitant des réponses architecturales et urbaines novatrices ont inspiré 96 projets émanant de Suisse et de 10 autres pays. Parmi ces projets, dix présentations ont été récompensées après une procédure de sélection menée en plusieurs étapes par des experts étrangers, un jury suisse pour les deux sites suisses et un jury binational pour le site transfrontalier, composés de spécialistes provenant de diverses professions œuvrant pour l'évolution d'une vie urbaine novatrice. Les équipes primées viennent d'Allemagne (1), de Belgique (1), d'Espagne (3), de France (1), d'Italie (3) et de Suisse (1).

Le concours EUROPAN est l'héritier de PAN (Programme Architecture Nouvelle), mis en place en 1971 en France, et étendu à toute l'Europe dès 1988. Il s'agit d'un programme visant à promouvoir la qualité de l'habitat et l'urbanisme, qui réunit des associations d'architectes, d'aménagistes, de maîtres d'ouvrage et de chercheurs issus de plus de 20 pays. Tous les deux ans, EUROPAN organise un concours grâce auquel de jeunes équipes d'architectes et d'urbanistes peuvent, au-delà des frontières, se mesurer à des défis urbanistiques. Les villes partenaires intéressées soumettent concrètement des sites qui nécessitent des solutions novatrices.

Les projets primés seront exposés au public lors du Forum européen Inter-sessions EUROPAN 12 en septembre 2014 à Pavia (IT).

Une exposition internationale germano-suisse est organisée par le Forum d'architecture KonstanzKreuzlingen avec le soutien d'Interegg et en collaboration avec les villes de Constance (DE), Kreuzlingen (CH), European Deutschland et European Suisse. Cette exposition se tient du 21 décembre 2013 au 26 janvier 2014, au Centre culturel de Constance, et le vernissage de cet événement ainsi que la remise des prix du site germano-suisse « La Petite-Venise » aura lieu le vendredi 20 décembre 2013 (voir invitation séparée).

Des expositions locales à Couvet (NE) et Marly (FR) seront organisées dès janvier 2014.

EUROPAN et les organisateurs locaux, soutenus par les commanditaires, s'engagent à ce que les équipes récompensées puissent poursuivre leurs études d'aménagement en affinant leur concept urbain, voire qu'ils puissent entrer en phase de réalisation.

Renseignements :

Rodolphe Luscher, président EUROPAN Suisse, Tél. +41 (0)79 436 71 23

Felix Walder, vice-président EUROPAN Suisse, vice-directeur de l'Office fédéral du logement OFL, Tél. +41 (0)32 654 91 39

Office fédéral du logement OFL
Direction
Storchengasse 6
2540 Granges
Tél +41 32 654 91 11
Fax +41 32 654 91 10
www.bwo.admin.ch

EUROPAN Suisse
Boulevard de Grancy 37
1006 Lausanne
Tél +41 21 616 63 93
Fax +41 21 616 63 68
www.european-suisse.ch

Pour la 12^{ème} session suisse d'EUROPAN, les distinctions sont remises à :

Site germano-suisse

**CH-KREUZLINGEN /
DE-KONSTANZ**

"Der Weg ist das Ziel"
David Vogel (DE)

Lauréat

"2K24"
Thibaut Muller (FR)
Charles Mannenc (FR)
Anais Godefroy-Rieb (FR)
Hugo Alzingre (FR)
Arthur Poiret (FR)

Mentionné

"Joint Promenade"
Joan Solà Font (ES)
Crosas Armengol Carles (ES)
Javi Barriuso Domingo (ES)

Cité

Site suisse

COUVET_NE

"DUBIMPULSE"
Pascal Michon (FR)
David Andrey (CH)
Xavier Apotheke (CH)
Nicolas Badin (FR)
Markus Zimmermann (CH)
Manuel Barthassat (CH)

Lauréat

"WOOD DE TRAVERS"
Tomás García Píriz (ES)
Juan Alcalá Lara (ES)
Luis Miguel Ruiz Avilés (ES)
Francisco Javier Castellano Pulido (ES)
Juan Antonio Serrano García (ES)
Paloma Baquero Masats (ES)
Maria de Lara Ruiz (ES)
Alvaro Tejada Tenorio (ES)
Maria Martin Rodriguez (ES)
Alvaro Rodríguez Sáinz-Rozas (ES)
Carlos Javier Gutiérrez Segura (ES)
Yu Bruno Masunda Rodríguez (ES)
Claire Ana de Nutte (BE)
Serena Vianello (IT)

Mentionné

"une nébuleuse de petits bâtiments"
Juan José Mateos Bermejo (ES)
Camila Alejandra Aybar Rodríguez (ES)
Susana Granizo Polo (ES)

Cité

Office fédéral du logement OFL
Direction
Storchengasse 6
2540 Granges
Tél +41 32 654 91 11
Fax +41 32 654 91 10
www.bwo.admin.ch

EUROPAN Suisse
Boulevard de Grancy 37
1006 Lausanne
Tél +41 21 616 63 93
Fax +41 21 616 63 68
www.european-suisse.ch

Site suisse
MARLY_FR

"Le Parc des Falaises"
Cristian Panaite (RO)
Mircea-Călin Munteanu (RO)

Lauréat

"dancing density"
Alessandro Pretolani (IT)
Filippo Pambianco (IT)
Davide Lorenzato (IT)
Andrea Sperandio (IT)

Mentionné

"SLOW POLES"
Simone Moggia (IT)
Tiziana d'Angelantonio (IT)
Giulio Pons (IT)

Cité

"URBAN ARCHIPELAGO"
Alberto Mottola (IT)
Simone Gobbo (IT)
Davide de Marchi (IT)
Stefano d'Elia (IT)
Verdiana Chiesatto (IT)
Cristina Baggio (IT)
Olga Trebuhina (LV)
Lara Gibellato (IT)

Cité

Pour tous renseignements complémentaires :
Rodolphe Luscher, Président EUROPAN Suisse, Tél. +41 (0)79 436 71 23

Annexes (dans dossier de presse)

Office fédéral du logement OFL
Direction
Storchengasse 6
2540 Granges
Tél +41 32 654 91 11
Fax +41 32 654 91 10
www.bwo.admin.ch

EUROPAN Suisse
Boulevard de Grancy 37
1006 Lausanne
Tél +41 21 616 63 93
Fax +41 21 616 63 68
www.europan-suisse.ch

Expositions locales suisses

Les villes de Couvet/NE et Marly/FR organiseront dès janvier 2014 chacune leur exposition.

Contact pour la ville de Couvet/NE :

Commune de Val-de-Travers
Monsieur Christian Mermet
Conseiller communal
Responsable du dicastère du Développement
Territorial, Vie Associative et Culture
Grand'Rue 38
2108 COUVET
Tél. +41 (0)32 886 43 77
Christian.mermet@ne.ch

Contact pour la ville de Marly/FR :

Commune de Marly
Monsieur Jean-Marc Boéchat
Conseiller communal
Responsable du dicastère de l'aménagement,
des constructions, de l'environnement,
des transports, de la mobilité et de l'énergie
1723 Marly
Tél. +41 (0)26 435 50 50
Jean-marc.boechat@marly.ch

Le jury germano-suisse

Le jury germano-suisse, sous la présidence de Monsieur Jürg Capol, responsable acquisitions, Solvalor fund management SA, a présélectionné 7 projets lors de sa première session le jeudi 24 octobre 2013 à Kreuzlingen.

Ces projets ont été présentés lors du Forum Européen des Villes et des Jurys des 8 et 9 novembre 2013 à Paris en France. Les représentants des 51 villes européennes impliquées et des 13 jurys nationaux y ont pris connaissance des tendances émergentes en Europe au travers de débats thématiques et comparatifs sur les projets présélectionnés dans tous les pays.

Le jury germano-suisse s'est à nouveau réuni le 10 novembre 2013 à Paris.

A l'issue des différents débats de cette session, les projets définitivement primés sont :

- **1 projet lauréat**
- **1 projet mentionné**
- **1 projet cité**

Le jury germano-suisse tient à rendre hommage aux jeunes équipes pour la qualité de leurs projets au regard de la complexité des questions posées.

Composition du jury : 7 membres + 2 suppléants

Président

Daniele Marques, *Architekt ETHZ BSA SIA, Marques AG, CH-6006 Luzern (excusé)*

Architectes

Léonard Verest, *urbaniste, Agence Malnati & Verest Sàrl, CH-Carouge*

Claudia Meixner, *Meixner Schlüter Wendt, architect, DE-Frankfurt*

Raoul Bunschoten, *urban planner, professor at CHORA city&energy, NL*

Personnalités / Scientifiques

Aglaée Degros, *architect, visiting professor Faculty of Architecture TU Wien Austria (NL)*

Administration, représentants de la commande

Paul Rambert, *Architecte EPFZ, Immopoly Sàrl, CH-Lausanne*

Karin Sandeck, *architect, Bavarian state ministry of interior, DE-Munich*

Suppléants

Jürg Capol*, *responsable acquisitions, Solvalor fund management SA, société de direction de fonds de placement, CH-Lausanne (président du jury en l'absence de Daniele Marques)*

Sabine Müller, *SMAQ architects, DE-Berlin*

Observateur EUROPAN

Rodolphe Luscher, *architecte FAS/SIA, urbaniste FSU, VISARTE, Président EUROPAN Suisse, CH-Lausanne*

* nommé d'office et obtenant le droit de vote en raison de l'absence d'un des membres du jury germano-suisse sollicité

Palmarès EUROPAN Suisse & EUROPAN Deutschland

CH-KREUZLINGEN/DE-KONSTANZ « KLEIN-VENEDIG »

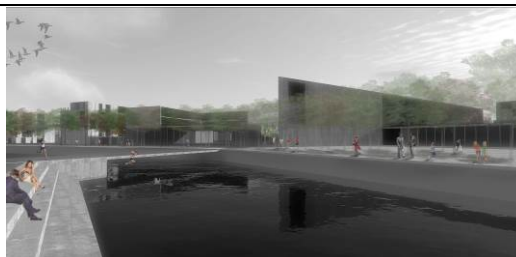
Lauréat

« Der Weg ist das Ziel »

JP171

VOGEL David DE 1986 Architecte

Chaussée d'Alseberg 287
Boîte postale 9
BE-1190 Brussels
Tél. +32 485 44 10 79
davidvogel@googlemail.com



Mentionné

« Konstanz/Kreuzlingen 2K24 »

TH826

MULLER Thibaut FR 1987 Architecte
MANNENC Charles FR 1989 Architecte
GODEFROY-RIEB Anais FR 1987 Architecte
ALZINGRE Hugo FR 1989 Architecte
POIRET Arthur FR 1989 Architecte de ville

Via Ambrosoli 37
IT-47123 Forlì
Tél. +39 33 83 82 20 47
Thibo.muller@gmail.com



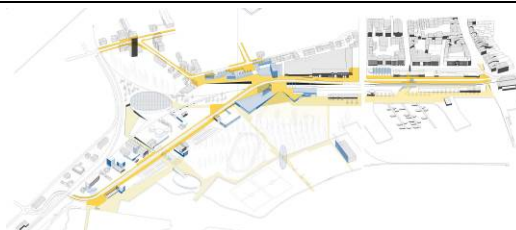
Cité

« Joint Promenade »

LR145

SOLA FONT Joan ES 1976 Architecte
CROSAS ARMENGOL Carles ES 1975 Architecte
BARRIUSO DOMINGO Javi ES 1989 Architecte

Via F. Cavallotti 22/2
IT-19121 La Spezia
Tél. +39 0187 199 58 05 ou +39 347 603 21 95
sfca@coac.net



Extrait du rapport du jury germano-suisse

Recommandations du jury aux villes et commentaires du jury sur les projets primés

CH-KREUZLINGEN/DE-KONSTANZ : LA « PETITE VENISE »

Recommandation du jury / Empfehlung der Jury

Die Jury interpretiert die Siegerarbeit JP 171 „Der Weg ist das Ziel“ explizit als Konzept, nicht als architektonischen Formvorschlag. Die Gestalt der Kubaturen bedürfen einer Über- und Ausarbeitung in eine differenziertere architektonische Formensprache. Dem Projekt fehlen wichtige Teilaspekte der Auslobung, die jedoch in den beiden ebenfalls prämierten Arbeiten zum Ausdruck kommen. Deshalb empfiehlt die Jury den beiden Kommunen, die Kompetenzen aller drei Siegerteams zu nutzen und die unterschiedlichen inhaltlichen Schwerpunkte zusammen zu denken. Der Siegevorschlag JP 171 | Der Weg ist das Ziel ist mit dem Teilaspekt feinfühligere Landschaftsgestaltung (TH826 « Konstanz/Kreuzlingen 2K24) sowie dem Teilaspekt ökologisch verträglicher Verkehrsinfrastruktur (LR 145 « Joint Promenade ») zusammenzuführen. Hierzu sollten ein Workshop-Verfahren mit den drei Gewinnerteams durchgeführt werden, um die beschriebenen Kompetenzfelder mit ihren thematischen Blickwinkeln auf die Auslobungsaufgaben zusammengebracht werden.

Lauréat

(12'000 Euros)

JP171 – Der Weg ist das Ziel

Die Jurymitglieder legen einhellig Wert auf die Feststellung, dass sie die Darstellungen dieser vorliegenden Arbeit nicht wörtlich, sondern als städtebauliches Konzept mit Platzhaltern und im Sinne einer Gestaltungsidee lesen. Hierauf zielt der nachfolgende Kommentar ab, der die Bautypen, die kantige, mit grosser Geste präsentierte Architekturvorstellung sowie die konkreten Gebäudevorschläge in den Hintergrund setzt. Diese Lesart bindet die Arbeit an eine Überarbeitung und an die Entwicklung einer sensiblen architektonischen Formensprache, die dem Ort eine neue Bedeutung offerieren sollte.

Städtebaulich weist diese Arbeit eine Offenheit für künftige Veränderungen aus. Sie führt die heutigen Nutzungen sinnfällig in neuen Proportionen weiter. Das Gebiet wird klar gegliedert und geordnet. Die fünf stadträumlich wirkungsvollen Architekturvorschläge werden von der Jury als Identität bildend empfunden:

- 1.) Der zwei Volumen vereinende Gelenkbau, mit unterschiedlichen Nutzungsangeboten, integriert als Brückengebäude einen Platz, der fehlende Verbindungen herstellt: In Ost-West-Richtung überwindet er die Gleise und bringt die städtischen Bereiche mit dem Ufergebiet zusammen, in Nord-Süd-Richtung die beiden Städte Konstanz und Kreuzlingen. Das Gelenk sitzt an der richtigen Stelle, mit öffentlichen Nutzungen für einen erstmalig entstehenden Begegnungsraum. Klare Bauränder verdeutlichen die unterschiedlichen Nutzungsbereiche.
- 2.) Durch die Abtrennung der Freifläche vom Festland, wie eine tektonisch wegdriftende Scholle, die in den aufbrechenden Spalt das Wasser einfluten lässt, entsteht vor der neuen Insel eine eindrückliche Marina. Schiffsverkehrlich verbindet sie den Konstanzer mit dem Kreuzlinger Hafen. Das Westufer der an drei Punkten betretbaren Insel wird zur Marina hin mit grosszügigen Freitreppen gefasst. Als Sitzplätze genutzt, lassen sie die Betrachter ihren Blick auf die Skyline der beiden Städte mit neuen Wahrnehmungsqualitäten zelebrieren.
- 3.) Eine promenade aérienne bespielt den gesamten Grenzverlauf bis ans Ufer. Sie stellt eine Wegebeziehung zwischen dem Brückengebäude, der Insel und dem See her, als eine Art begehbare, die Aussicht feiernder zweigeschossiger Arkadengang.
- 4.) Die Quartiersbildung ist massstäblich sinnvoll, sie lässt eine Mischung von öffentlichen, Wohn- und Geschäftsgebäuden zu.
- 5.) Mit dem Festplatz an der Bahn und einer Gleisüberquerung zur Stadt wird die Insel von Markt und Rummel ferngehalten.

Das Projekt liefert ein robustes Konzept, das phasenweise entwickelt werden kann und damit einen Beitrag zum Thema « Adaptability » leistet.

Mentionné

(6'000 Euros)

TH826 – Konstanz/Kreuzlingen 2K24

Diese Landscape-Arbeit führt exemplarisch vor, wie die Halbinsel durch eine geeignete Landschaftsgestaltung zu einer eigenständigen Destination werden kann. Hier sind Farben in die Landschaft gebracht, hier wird mit Natur gemalt. In eindrücklich feinsinnigen Bildern zeigt dieser Vorschlag die Verbindung zwischen Land und Wasser auf. Dies geschieht durch eine starke Strukturierung in Streifen und grünen Brücken. In verträglicher Dichte werden vernünftige Verbindungen, Verknüpfungen und Verschränkungen zum Umland gezogen. Kleinmassstäblich und eigenwillig wird die Stadt im hinteren Bereich und vor dem Delta arrondiert. 2K24 bereichert das Diskussionsangebot an die Kommunen, sich landschaftsgestalterisch mit der Freifläche auseinanderzusetzen und behandelt eine Vielzahl von Bezügen zur Natur.

Allerdings kann diese Arbeit nicht für sich alleine stehen. Die städtebaulichen Vorschläge sind nicht nachvollziehbar. Die flächigen Vorstellungen reichen bei den dreidimensionalen Aufgaben nicht aus. Grosse Schwächen finden sich auch im baulichen Angebot. Der Messeplatz, der Rummel, sämtliche die Buden bewirtschaftenden LKWs – alles wird wie bisher auf dem Filetstück und der ersten Adresse der kostbaren Freifläche vor dem See platziert. Die Sensibilität bleibt theoretisch und unterläuft praktikable Nutzungsziele. In diesem Sinne konzentriert sich die Jury auf den vorgebrachten Teilaspekt der Freiraumplanung.

Im Gegensatz zu einer homogenen Grossfläche eröffnen die Autoren mit den schmalen Streifen die Möglichkeit einer zeitlich und räumlich gestaffelten Umsetzung. Andererseits determiniert und gliedert diese Herangehensweise den Freiraum so stark, dass die schrebergartenähnliche Einteilung eine Anpassbarkeit wesentlich verringert, auch wenn die Darstellung einen grossen Reiz ausübt. Eine weitere Einschränkung ergibt sich aus dem Flursystem, das mit schmalen Parzellen, diffizilen Farben und Bepflanzungen nicht auf Veränderbarkeit ausgelegt ist. Kaum ins Gewicht fällt die Frage, ob die Parkanlage die Mode des trendigen Garten- und Gemüseanbaus überstehen wird: Diesbezügliche Parzellen lassen sich auf unkomplizierte Weise wieder umgestalten.

Cité

LR145 – Joint Promenade

In dieser Arbeit, die sich ausschliesslich einer energieeffizienten Infrastruktur widmet, sieht die Jury wichtige innovative, auf die Zukunft ausgerichtete Impulse. Mobilität, Aussenräume und Grossstrukturen sollen zusammen wirken, um eine vierte Qualität zu erzeugen. Hier wird ein wesentlicher Beitrag zur Stadt- und Mobilitätsentwicklung geleistet, zur Behebung der neuralgischen Verkehrsprobleme, die beiden Städten ein grosses Anliegen ist, weil sie zu viele Energien im täglichen Leben binden. Im Sinne der Stadtentwicklung wird von den Verfassern ein beachtlicher Ideenreichtum eingebracht.

Städtebaulich wird das Wirtschaftlichkeitsprinzip in die Form einer Infrastruktur-Trasse gegossen, auf der selektiv nur der ÖV mit Grünen Bussen und CO₂-emissionsfreie Fahrzeuge verkehren, Solarautos sowie Langsamverkehr aller Art; auch die ebenerdige Schiene ist Teil dieses Ökomobil-Rückgrates. Verschiedene kleinere und grössere Abzweigungen verweben die Trasse mit den städtischen und naturräumlichen Gebieten. Entlang der Bahn entsteht eine deutliche Kante.

Auch wenn nicht klar ist, welche Programme wo entstehen, so hat das Herausstellen der Verkehrsinfrastruktur in dieser Arbeit auch mit neuen Technologien zu tun, denen sich Städte heute mit innovativem Geist und in einem überprüften Verhältnis neu zu stellen haben. Das Problem der Mobilität ist auch ein Problem der Zugänge, die, einmal geschaffen, für längere Zeit bestehen bleiben; sie strukturieren den Ort und legen ihn darauf fest. Diese Arbeit plädiert nun dafür, derlei Verknotungen, Vernetzungen und Überkreuzungen, auch der beiden Länder und Städte miteinander, positiv zu sehen.

Eine kontrolliert ökologische Verkehrsführung ist kein notwendiges Übel mehr, sondern ein wohl gesetztes, gewolltes und zelebriertes Strukturelement der Stadt.

Auf diesem Energiekorso kann sich präsentieren, wer mit dem korrekten Öko-Fahrzeug unterwegs ist. Eine nach vorne gerichtete Umweltregulierung aktiviert den öffentlichen Raum, womit ein Zwischengebiet mit spezieller Zuordnung entsteht. Die zentrale Verkehrsstrasse wird symbolisch aufgeladen; sie vernetzt nicht nur die beiden Städte miteinander, nicht nur die bislang getrennten Gebiete auf allen Seiten der Gleise, sondern auch die Vergangenheit mit einem neuen Mobilitätsbewusstsein der Zukunft, anzureichern mit smarten Steuergeräten. Die Sackgasse des südlichen Lago-Centers fliesst in den Verkehrsstrom ein, alle aufgenommenen Achsen, auch die des Kreuzlinger Hochhauses, sind Teil von eigenständigen, verlangsamten Verkehrsräumen mit neuen Aufenthaltsqualitäten. Das Agglomerationsgebiet S-Bahn Bodenseeraum wird integriert und gestärkt.

So sehr die grundsätzlichen infrastrukturellen Überlegungen überzeugen, so wenig nachvollziehbar ist die städtebauliche Disposition der Felder und Quadranten. Auch ist die Verkehrsplattform in ihrer Dimension überzogen und zieht neue Unräume nach sich. Auf Kreuzlinger Seite gibt es bis auf das Eisstadion keine Impulse einer räumlich anregenden Kraft, zudem wird das kleinräumige Gleisdreieck mit einer beliebigen Form besetzt. Dass sich der Strassenraum zum Selbstzweck wandelt, ist die Stärke dieses Vorschlags. Stadträumliche Qualitäten fehlen, die Antworten beschränken sich nur auf Vernetzungen in der zweiten Dimension.

Das Projekt lässt die Regeln und das Prinzip offen, nach dem die Stadträume organisiert werden und was bei den Andockungspunkten passiert. Sie beschränkt sich auf eine Achse. Diese Offenheit könnte sich im Sinne der Anpassbarkeit positiv auswirken.

CH-KREUZLINGEN/DE-KONSTANZ

Pressemitteilung | 12. European Wettbewerb Konstanz-Kreuzlingen | Vernissage + Preisverleihung am Freitag, 20.12.2013,

SPERRFRIST FÜR ALLE MEDIEN: 13. DEZEMBER 2013 – unbedingt einhalten!

European Wettbewerb für Klein-Venedig entschieden

Die Preisträger des grenzübergreifenden European-Wettbewerbs für die Entwicklung von Klein-Venedig stehen fest. Die Wettbewerbsauslober – die beiden Städte Konstanz und Kreuzlingen sowie European Deutschland und Suisse – zeigen zusammen mit dem Architekturforum Konstanz-Kreuzlingen alle eingereichten Arbeiten zu Klein-Venedig. Vernissage und Preisverleihung finden am Freitag, 20. Dezember, um 19 Uhr im Konstanzer Kulturzentrum am Münster statt.

Die drei Preisträger des ersten grenzübergreifenden European-Wettbewerbs Konstanz-Kreuzlingen stehen fest. Wie alle European-Architektur- und Städtebauwettbewerbe richtete sich auch die Auslobung zur Gebietsentwicklung Klein-Venedig an junge diplomierte Architekten unter 40 Jahren in ganz Europa. Entsprechend multinational fällt die Reihe der Sieger aus: Der Preis im ersten Rang mit einem Preisgeld von 12.000 Euro geht an David Vogel aus Breisach. Überrascht hat das Ergebnis, denn David Vogel wurde an der HTWG Konstanz zum Architekten ausgebildet. Den zweiten Rang (Ankauf) mit 6.000 Euro belegen das Straßburger Team mit Thibaut Muller, Charles Mannenc, Anais Godefroy-Rieb, Hugo Alzingre und Arthur Poiret. Lobend erwähnt und mit 1.000 Euro belohnt wird die Gruppe aus Barcelona mit Joan Solà Font, Carles Crosas Armengol und Javi Barriuso Domingo.

Die Jury empfiehlt in ihrem Bericht, der während der Ausstellung einsehbar sein wird, alle drei prämierten Vorschläge miteinander verzahnt zu lesen: Der Gewinner zeichnet das Gesamtbild und entwirft in seiner Arbeit *Der Weg ist das Ziel* ein durchdachtes, Identität stiftendes architektonisches Konzept mit fünf stadträumlichen Wirkbereichen. Klein-Venedig wird zur Insel mit einem vorgelagerten, öffentlich zugänglichen *canal*. Über eine *promenade aérienne* wird das Seeufer über die Insel, den *canal* und die Gleisanlagen hinweg mit der Stadt verbunden. Feinfühlig und detailreich widmet sich das Straßburger Team in der Arbeit *2K24* der Landschaftsgestaltung. Die Spanier schließlich stellen sich der Frage nach einer entlastenden Verkehrsinfrastruktur an der neuralgischen Stelle des ausgeschriebenen Gebietes und zeigen in ihrer Arbeit *Joint Promenade* einen außergewöhnlichen Zugang zum Thema auf. Alle drei Arbeiten, so die Empfehlung der Jury, sollten in einem von European koordinierten Workshop-Verfahren überarbeitet werden. Dabei erhielten auch die beiden Städte die Möglichkeit, die Vorschläge zu diskutieren und ihren Anpassungsbedarf einzubringen.

Der Konstanzer Baubürgermeister Kurt Werner sowie der Leiter der Kreuzlinger Bauverwaltung Heinz Theus äußern sich positiv zum Ergebnis des European-Verfahrens. Die Vorschläge hätten kreative und für den Ort zukunftsweisende Ansatzpunkte formuliert, die den Findungsprozess für eine grenzübergreifende Gebietsentwicklung unterstützen.

Das Architekturforum Konstanz-Kreuzlingen hat die Ausstellung der 27 eingegangenen Arbeiten zum Standort Konstanz-Kreuzlingen im Bildungsturm Konstanz organisiert. Mit in die Ausstellung aufgenommen sind auch die Ergebnisse der zwei weiteren, von European Suisse betreuten Schweizer Standorte Marly/Kanton Freiburg und Couvet/Kanton Neuenburg. Den drei Gewinnern zum Standort Konstanz-Kreuzlingen werden die Preise während der Vernissage feierlich übergeben. Danach kann die Ausstellung besichtigt werden. Alle Interessierten sind herzlich eingeladen. Gefördert wird das Verfahren von den beteiligten Partnern EU und Interreg IV ABH.

Ausstellung im Bildungsturm Konstanz, 21., 22. Dezember, 26.-30. Dezember: 12-18 Uhr, 31. Dezember: 12-15 Uhr; 2.-26. Januar 2014: 12-18 Uhr, montags geschlossen; Eintritt frei.

Für weiterführende Auskünfte und Sachfragen stehen Ihnen während der Vernissage am Freitag, 20.12. ab 19 Uhr die am Verfahren beteiligten Fachpersonen zur Verfügung. Fragen zur Ausstellung richten Sie gerne an das Architekturforum Konstanz-Kreuzlingen (AF-KK) oder European vor Ort:

AF-KK, Konstanz: Jochen Friedrichs, Telefon +49 7531 900-547,

AF-KK, Kreuzlingen: Urs Doerig, Telefon +41 79 282 69 23,

European vor Ort: Margarete von Lupin, Telefon +49 151 124 124 04.

24 / 41

Informationen unter: www.architekturforumKK.org, www.european.de, www.european-suisse.ch.

Exposition internationale germano-suisse

Invitation

Concours EUROPAN 12 : « La ville adaptable – Insérer les rythmes urbains »

CH-Kreuzlingen/DE-Konstanz, CH-Marly (FR), CH-Couvet (NE)

Vernissage de l'exposition internationale germano-suisse « La Petite-Venise »

Vendredi 20.12.2013, 19 heures au Centre culturel de DE-Konstanz



Les équipes primées du concours international d'architecture EUROPAN 12 sont connues – dont entre autres celles du site La „Petite-Venise“ à CH-Kreuzlingen/DE-Konstanz. Dans le cadre de ce premier site transfrontalier EUROPAN entre la Suisse et l'Allemagne, les deux villes participantes ont étroitement collaboré.

La panoplie des 27 projets rendus sur le site CH-Kreuzlingen/DE-Konstanz (40 pour Couvet, 30 pour Marly) par les jeunes concepteurs architectes laisse entrevoir des approches diversifiées qui esquissent le développement conceptuel à instaurer pour réaliser la revalorisation des sites impliqués.

A l'occasion du vernissage de l'exposition internationale germano-suisse présentant les sites de CH-Kreuzlingen (Thurgovie) / DE-Konstanz, Couvet (Neuchâtel) et Marly (Fribourg), la remise des prix du site transfrontalier aux trois équipes primées aura lieu le vendredi 20 décembre 2013 à 19h00, au Centre culturel de DE-Konstanz.

Le forum d'architecture de Konstanz-Kreuzlingen avec le soutien d'INTEREGG ont le plaisir de vous inviter – en commun avec les Municipalités des deux villes, European Allemagne et European Suisse – au vernissage de l'exposition, à la remise des prix binationale et à un apéritif.

Exposition

Lieu

Tour de l'éducation, Centre culturel, Wessenbergstraße 43, D-78462 Konstanz (en face de la Cathédrale).

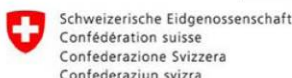
Horaires d'ouverture

21 et 22.12.2013 et 26 au 30.12.2013 de 11h00 à 17h00, 31.12.2013 de 12h00 à 15h00, 2 au 26.01.2014 de 11h00 à 17h00, fermé le lundi.

Accès

Transports publics depuis la gare de Konstanz : Traversez la gare vers la droite, rejoignez la place du marché dans la vieille ville, suivez la ruelle Kanzleigasse, virez à droite dans la rue Wessenbergstraße. Le Centre culturel (bâtiment rouge) fait face à la Cathédrale.

Embargo : 13.12.2013





Les résultats en Europe

Les 13 jurys de la 12^{ème} session d'EUROPAN ont fait leur choix parmi les 1.762 projets rendus lors du concours, sur les 51 sites de 16 pays européens différents. L'annonce officielle des équipes primées a lieu le 13 décembre 2013 et sera mise en ligne sur le site : www.europan-europe.eu

Les jurys ont primé **106 équipes**, soit **43 lauréats**, **63 mentionnés**, et **64 mentions spéciales**. Les 106 équipes lauréates résident dans **19 pays différents** – 50% d'entre elles ont gagné dans leur pays de résidence ; la moitié des projets rendus l'est donc à l'étranger, ce qui confirme à nouveau le souhait des jeunes professionnels d'aborder un contexte différent du leur. Les équipes les plus motivées pour concourir à l'étranger résident en Espagne (15 équipes lauréates sur 21 résidant en Espagne ont remporté un prix sur un site à l'étranger), la France (12 équipes sur 25), l'Italie (10 sur 14), et les Pays-Bas (5 sur 11.)

Le concours **EUROPAN 12**, concours européen de projet urbano-architecturaux suivi de réalisations, monté en partenariat avec des villes, des collectivités et des maîtres d'ouvrage européens, a été organisé sur l'initiative conjointe de 16 structures européennes. Le thème de cette session portait sur **La Ville adaptable – Insérer les rythmes urbains**. Les villes d'Europe sont engagées dans une transformation radicale : elles doivent au plus vite diminuer leur empreinte écologique pour contribuer à la résolution de la crise énergétique, à la lutte contre l'effet de serre, à la sauvegarde des ressources non renouvelables. Cette transformation est fortement dépendante des modes de vie accélérés, ce qui a amené Europan 12 à proposer de réfléchir à la question du temps afin de rendre la ville plus adaptable.

La présélection des propositions par les jurys nationaux s'est effectuée entre juillet et novembre 2013. Elle a été suivie d'une analyse comparative européenne des idées présélectionnées lors du **Forum des Villes et des Jurys** organisé les 8 et 9 novembre 2013 à Paris en France (www.forumcitiesjuries12.eu). La sélection définitive des projets primés par les jurys nationaux s'est faite fin novembre.

Les projets lauréats proposent des espaces urbano-architecturaux permettant de nouvelles formes de partage de l'espace collectif et des modalités de gouvernance, induisant l'adoption d'une approche chronotopique mêlant les dimensions spatiales et temporelles, et l'établissement, par exemple, de plans temporaires des espaces. Ils développent également un urbanisme sensible permettant d'utiliser différents lieux à différents moments, et repensent la qualité de ces espaces dans cette perspective. Cela interroge « l'hospitalité » des espaces urbains et leur appropriation par les utilisateurs de la ville. Il importait également de prendre en compte les projets d'aménagements intensifs, pour mieux les articuler avec les réalités de la ville d'aujourd'hui.

Les équipes lauréates et mentionnées recevront respectivement une **prime de 12.000 € et 6.000 €**. Au-delà du concours d'idées, les villes ayant proposé leur site se sont engagées à donner des suites à ces projets sous formes d'études urbaines et/ou de réalisations.

Le listing des équipes lauréates est désormais en ligne sur le site internet d'EUROPAN Europe : www.europan-europe.eu. Des **portraits** des équipes lauréates y seront également publiés en 2014. Une **exposition** des projets primés sera mise en place lors du Forum intersessions à Pavia (IT) en septembre 2014, permettant aux villes et aux jeunes équipes de différents pays d'échanger à l'échelle européenne.

Un **catalogue européen des résultats** présentera l'ensemble des projets primés (lauréats, mentionnés et mentions spéciales) classés par pays et par site, avec le point de vue des équipes primées et des jurys. Les sites seront présentés avec le point de vue des représentants des sites. Des experts analyseront les résultats sous l'angle des propositions innovantes sur le thème de la session (La ville adaptable : chrono-urbanisme, rythmes ville/nature, processus de réalisation...). Le catalogue sera disponible en ligne à partir de début avril 2014. Un exemplaire sera envoyé aux équipes primées.

EUROPAN 12, en bref

2'412 inscriptions

1'762 rendus

330 projets présélectionnés et débattus au Forum des Villes et des Jurys à Paris (France)

106 équipes primées

43 lauréats & 63 mentionnés

64 équipes citées

894'000 euros de primes pour les jeunes architectes

16 structures européennes participantes : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Kosovo, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse.

51 sites proposés : Aalborg (DK), Almada - Porto Brandão (PT), Amstetten (AT), Ås (NO), Asker (NO), Assen (NL), Baerum (NO), Barcelona (ES), Bitterfeld-Wolfen (DE), Budapest (HU), Ciney (BE), Couvet (CH), Donauwörth (DE), Don Benito (ES), Fosses (FR), Gjilan (KO), Graz (AT), Groningen (NL), Hammarö (SE), Haninge (SE), Heidelberg (DE), Helsinki (FI), Höganäs (SE), Kaiserslautern (DE), Kalmar (SE), Kaufbeuren (DE), København (DK), Kreuzlingen/Konstanz (CH/DE), Kristinehamn (SE), Kuopio (FI), Mannheim (DE), Marly (CH), Marseille Plan d'Aou (FR), Milano (IT), München (DE), Nürnberg (DE), Paris (FR), Paris-Saclay (FR), Regionale 2016 (DE), Rouen (FR) Saint-Herblain (FR), Schiedam (NL), Seraing (BE) Urretxu-Irimo (ES), Vila Viçosa (PT), Venezia (IT), Vichy Val d'Allier (FR), Warszawa (PL), Wien-Kagran (AT), Wien-Siemensacker (AT), Wittenberge (DE).



Comité national EUROPLAN Suisse

Président	Rodolphe Luscher* Architecte FAS/SIA Urbaniste FSU, Lausanne
Maîtres d'ouvrages	Hubert Jaquier , Urbaniste-aménagiste FSU/SIA, Chef du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics de la Ville de Delémont, Dipl. MPA Idheap Christoph Coloni , Key Account Manager Suisse Romande, Implenia Entreprise Générale SA, Onex
Administration publique	Isabelle Charollais , Directrice du DCO (Direction de l'organisation urbaine et des constructions), Ville de Genève Felix Walder , Leiter Ressort Bauwesen, Bundesamt für Wohnungswesen, Grenchen Fritz Schumacher , Kantonsbaumeister, Kanton Basel-Stadt, Basel
Enseignement et recherche	Prof. Dr. Patrick Aebischer , Président de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne Prof. Pascal Amphoux* , architecte EAN, Toulouse-Lausanne Prof. Dr. Jean-Claude Badoux , Ingénieur civil, Président SNI – RSI, anc. Président de l'EPFL, Lausanne Prof. Dietmar Eberle , Architekt, Professor ETHZ, Zürich/A-Lochau Jean-Bernard Racine , Professeur honoraire, Université de Lausanne, Lausanne Prof. Robert Prost , ingénieur ENSAM, architecte DESA, Paris Prof. Ola Söderström , géographe, Institut de géographie, Université de Neuchâtel Margarete von Lupin , Journalistin, Dozentin ZHdK, Redaktorin, Design2context, Designforschung der ZHdK Zürcher Hochschule der Künste, University of the Arts, Zürich Joris E. Van Wezemaal , Prof. associé de géographie humaine, Département de géosciences de l'Université de Fribourg, Fribourg
Personnalités culturelles	Christoph Allenspach , Architekturpublizist, Fribourg Köbi Gantenbein , Chefredaktor Hochparterre, Zürich
Architectes	Jürg Degen* , urbaniste FSU, Leiter Nutzungsplanung, Hochbau- und Planungsamt Basel-Stadt Paul Knill , architekt BSA/SIA Herisau, Zentralpräsident BSA, Basel Daniele Lupini , Präsident, FAB Swiss Engineering STV, Fachgruppe für Architektur- und Bauingenieurwesen, Wettingen Stefan Cadosch , Dipl. Arch. ETH/SIA, Präsident SIA, Zürich Michel Ruffieux* , Architecte, Trésorier EUROPLAN Suisse, Vandoeuvres/Genève Jean-Lou Rivier* , Architecte ETH/SIA, Vice-président EUROPLAN Suisse, Lausanne

* membre du Bureau

Qu'est-ce qu'EUROPAN ?

EUROPAN est un programme issu du PAN (Programme Architecture Nouvelle) lancé par le Ministère de l'Équipement en 1971 en France, puis au niveau européen en 1988, et qui a pour but de promouvoir les architectures nouvelles et la modernisation de la ville contemporaine à l'échelle de l'Europe. À l'origine centré sur la relation entre logements et modes de vie, le champ d'investigation s'est élargi aux espaces environnant l'habitat pour englober plus largement la ville contemporaine, incluant infrastructures, espaces publics périphériques, habitat, travail, déplacements, mobilité et nature, liés aux nouveaux usages urbains.

EUROPAN est une fédération d'organisations nationales

24 pays, 24 organisations composées d'architectes, d'urbanistes, de chercheurs, d'experts, d'élus, de maîtres d'ouvrage... participent à la réflexion, aux débats et aux actions.

EUROPAN est un réseau d'experts européens reconnus à l'échelle internationale

Architectes, chercheurs, urbanistes, maîtres d'ouvrage publics et privés, élus de plus de 379 villes, politiques, membres d'institutions ou d'organisations internationales, constituent une masse critique de professionnels de toutes compétences aguerris aux problèmes des stratégies de développement urbain et architectural.

EUROPAN est une structure d'information et de prospective

À travers les thèmes abordés, les échanges, la confrontation d'idées et les nouvelles pratiques de projets développés, EUROPAN capitalise des expériences et des savoir-faire qui alimentent professionnels, institutions et politiques.

La double vocation d'EUROPAN

- **Réaliser des concours d'idées d'architecture et d'urbanisme** ouverts aux jeunes architectes d'Europe et lancés simultanément par plusieurs pays sur un thème et avec des objectifs communs, les concours sont l'occasion de promouvoir la culture et de sensibiliser les citoyens européens à l'architecture et à l'urbanisme contemporains, de révéler des idées novatrices et de les tester dans des réalisations, en impliquant ainsi d'autres professionnels et en encourageant les échanges d'expériences professionnelles au niveau européen.
- **Animer une réflexion et des débats** sur de nouvelles pratiques de projet pour lancer des actions appropriées en réponse à des demandes spécifiques de villes et d'organismes, pourvu qu'elles intègrent des experts et de jeunes professionnels européens et une problématique innovante sur le développement urbain.

1989-2013 : 12 thèmes, 12 sessions

- EUROPAN 1 "Evolution des modes de vie et architectures du logement"
- EUROPAN 2 "Habiter la ville; requalification de sites urbains"
- EUROPAN 3 "Chez soi en ville; urbaniser les quartiers d'habitat"
- EUROPAN 4 "Reconstruire la ville sur la ville; transformation des sites urbains contemporains"
- EUROPAN 5 "Les nouveaux paysages de l'habitat; déplacements et proximités"
- EUROPAN 6 "Entre villes; dynamiques architecturales et urbanités nouvelles"
- EUROPAN 7 "Challenge suburbain, intensités et diversités résidentielles"
- EUROPAN 8 "Urbanité européenne et projets stratégiques"
- EUROPAN 9 "Urbanité européenne – Ville durable et nouveaux espaces publics"
- EUROPAN 10 "Urbanité européenne – Ville durable et vie résidentielle"
- EUROPAN 11 "Résonance entre territoires et modes de vie – Quelles architectures pour des villes durables ?"
- EUROPAN 12 "La ville adaptable – Insérer les rythmes urbains"

Statistique depuis la première session en 1988 :

en Europe, dans 24 pays

683 sites en concours
21'952 projets rendus
1'426 équipes primées

en Suisse

41 sites en concours (dont 1 site germano-suisse)
1'411 projets rendus
92 équipes primées

Les villes et les aménageurs partenaires d'EUROPAN

Sur les sites urbains qu'ils proposent, ces partenaires peuvent profiter, à travers les projets primés et le débat qu'ils suscitent, d'une réflexion ouverte et essentielle aux futurs développements des sites proposés. EUROPAN met à la disposition de ses partenaires des équipes primées, quelle que soit leur nationalité, pour accomplir, en tant que maîtres d'œuvre, les projets urbains et architecturaux commandés par eux.

En proposant un site comme support à la réflexion des jeunes architectes européens, les maîtres d'ouvrages urbains s'engagent dans une dynamique d'innovation qui, à partir des idées primées, devra aboutir à un processus expérimental de réalisation.

Pour réaliser ces objectifs, ils prennent l'engagement :

- d'accepter les décisions, règles et procédures convenues par l'Assemblée générale d'EUROPAN et leurs applications;
- de tout mettre en œuvre afin d'offrir des possibilités de réalisation pour ce site (propriété foncière, recherche investisseurs, ...);
- de mettre à disposition des organisateurs du concours les documents de bonne qualité nécessaires à l'information détaillée des concurrents (plans, textes de présentation de la problématique de la ville et des hypothèses programmatiques, ...) dans les délais;
- de tenir des réunions d'information pour les candidats et de répondre à leurs questions écrites;
- de contribuer activement au débat avec les acteurs d'EUROPAN;
- d'accepter la composition des jurys par les comités nationaux et leur sélection;
- de nous investir pour donner une commande aux équipes primées (de préférence sur le site du concours) en relation avec les idées primées et cela dans le cadre d'un processus expérimental et donc d'impliquer très en amont la maîtrise d'ouvrage opérationnelle;
- d'informer régulièrement EUROPAN de l'état d'avancement du processus de réalisation;
- de régler à l'association EUROPAN Suisse une cotisation d'un montant forfaitaire, correspondant à :
 - la participation à un réseau européen de réflexion et de valorisation sur la ville et l'architecture;
 - l'organisation sur notre site d'un concours européen et la sélection d'idées innovantes.

En contrepartie, EUROPAN s'engage à :

- organiser et gérer le concours, réunir un jury pluridisciplinaire et remettre un prix aux auteurs des projets sélectionnés;
- inviter les villes, maîtres d'ouvrage à participer à la séance décisive du jury;
- présenter votre site et vos intentions urbaines lors des principaux événements (forum, séminaires, débats, exposition européenne, exposition nationale,....) et dans les publications;
- faire connaître les projets primés et cités sur votre site à travers les publications et expositions;
- vous permettre d'avoir connaissance de l'ensemble des projets sur votre site;
- organiser des rencontres et des débats avec d'autres professionnels lors de différents événements;
- vous apporter une aide pour la mise en place du dispositif expérimental de réalisation des projets primés :
 - aider à redéfinir et à reformuler la commande, à rassembler le partenariat et les compétences nécessaires au projet;
 - aider à redéfinir le projet en fonction des nouvelles contraintes et attentes;
 - réaliser une évaluation des processus et des résultats les plus pertinents;
- mettre en place un dispositif de communication de la réflexion sur les nouvelles pratiques de projets (rencontres, séminaires, forum, ...).

Charte d'EUROPAN

signée à Madrid le 28 mai 1988

Nous, présidents des comités nationaux d'EUROPAN, signataires de la présente charte, souhaitons participer :

- à la dynamique de l'Europe, en contribuant dans le domaine de l'architecture et du logement aux échanges scientifiques et culturels. Ces échanges doivent permettre de mieux partager ce qui nous est commun, de bénéficier des expériences de chacun tout en affirmant nos spécificités nationales, régionales et locales;
- au développement et au renouvellement de l'architecture en offrant à des jeunes architectes la possibilité d'exprimer dans des projets des idées nouvelles et en aidant à réaliser des opérations qui mettent en œuvre des idées.

Pour ce faire nous créons EUROPAN.

EUROPAN est une fédération de concours d'architecture, organisés simultanément dans tous les pays membres sur le même thème et selon les mêmes modalités. Les lauréats de ces concours d'idée seront aidés pour accéder à la commande architecturale sur la base des propositions développées dans leurs projets.

Pour réaliser les sessions nationales d'EUROPAN, les pays participant s'engagent :

- à confier l'organisation, le financement et la diffusion des concours à des comités nationaux d'EUROPAN comprenant des architectes, des représentants des administrations, des maîtres d'ouvrage et des chercheurs;
- à participer au comité européen formé des représentants des comités nationaux et à respecter les règles communes arrêtées par ce comité;
- à constituer selon les règles fixées dans le règlement-cadres des jurys nationaux comprenant des personnalités des professions représentatives de l'architecture et de la construction de logements dans le pays, ainsi que des membres européens;
- à ouvrir tous les concours nationaux aux jeunes architectes européens;
- à aider à la mise en œuvre de leurs idées dans des réalisations tous les lauréats, indistinctement et quelle que soit leur nationalité, mais conformément aux règles d'exercice de la profession d'architecte dans chaque pays.

Conformément à ces dispositions, les signataires ci-après décident de lancer le premier EUROPAN sur le thème "Evolution des modes de vie et architectures du logement" :

- Dieter DREIBHOLZ, conseiller pour l'Architecture du Land de Styrie, représentant Joseph JECKY, conseiller auprès du ministre fédéral de l'Education, de l'Art et des Sports, président du comité EUROPAN d'Autriche;
- Danielle SARLET, directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement, pour le président du comité EUROPAN de Belgique;
- Javier SAEZ DE COSCULLUELA, ministre des Travaux publics et de l'Urbanisme, président du comité EUROPAN d'Espagne;
- Jean MAHEU, président du Centre Georges Pompidou, président du comité EUROPAN de France;
- Alexis VOULGARIS, secrétaire spécial pour l'Habitat, ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux publics, président du comité EUROPAN de Grèce;
- Enrico FERRI, ministre des Travaux publics, président du comité EUROPAN d'Italie;
- C. H. TILLMANS, architecte responsable de la FEAC, pour le président du comité EUROPAN des Pays-Bas;
- Jürgen ECHTERNACH, secrétaire d'Etat parlementaire auprès du ministre fédéral de l'Aménagement du Territoire, de la Construction et de l'Urbanisme, président du comité EUROPAN de la République fédérale d'Allemagne;
- Rodolphe LUSCHER, architecte FAS/SIA, président du comité EUROPAN de Suisse.

Le secrétariat exécutif du comité européen est placé sous la responsabilité, pour ce premier EUROPAN, du Plan Construction et Architecture (Ministère de l'Equipement et du Logement, France).

EUROPAN en 10 points

1. EUROPAN s'adresse à tous les jeunes architectes et jeunes professionnels de la conception, âgés de moins de quarante ans, en Europe.
2. EUROPAN est un appel d'idées suivi de réalisations sur un thème donné.
3. EUROPAN est une fédération européenne d'organisations nationales gérant des concours d'architecture suivis de réalisations, lancés simultanément par plusieurs pays sur un thème et des objectifs communs.
4. Règlement et modalités de jugement sont identiques pour tous les concours. Les concours sont des appels d'idées ouverts, publics et européens. Ils sont anonymes. Les concurrents peuvent s'inscrire librement dans le pays de leur choix.
5. Un ensemble de sites urbains, accompagnés de cadres programmatiques, est proposé aux concurrents dans des villes européennes. Les concurrents doivent choisir parmi ces sites celui ou ceux sur le(s)quel(s) ils inscrivent leur(s) proposition(s).
6. Chaque projet doit comporter 2 modalités de rendu :
 - projet-réflexion stratégique par rapport à la problématique de la session, aux enjeux urbains et aux orientations thématiques, à l'échelle du site retenu;
 - projet architectural réalisable dont le programme comprend une part d'habitat sur une aire clairement délimitée du site.
7. Dans chaque pays, un jury national juge projets-réflexion et projets architecturaux correspondant aux sites de ce pays. Il se réunit en 2 sessions distinctes dans le temps, avec, entre deux, une réunion au niveau européen: un conseil scientifique analyse de manière thématique et comparative les projets-réflexion présélectionnés par chaque jury national.
8. Chaque jury d'un concours national désigne des lauréats et des mentionnés à qui des primes sont attribuées.
9. Les équipes primées se voient aidées par les organisateurs afin que leur soient confiées des réalisations.
10. Les propositions primées sont exposées et publiées. Des rencontres sont organisées entre les partenaires, les organisateurs, les représentants des villes, des professionnels, les jurys et les concurrents.

Calendrier des événements EUROPAN 12

2012 PREPARATION

Février à décembre	Recherche de sites suisses
14-15 décembre	Présentation des sites par les secrétariats nationaux EUROPAN
2013 11-13 janvier	Forum des sites à Malmö (Suède)
Janvier-février	Elaboration nationale des dossiers de sites

CONCOURS

Février	Contrôle des dossiers de sites EUROPAN 12
18 mars -28 juin	Inscription équipes concepteurs
22 avril	Visite du site transfrontalier CH-Kreuzlingen/DE-Konstanz
26 avril	Visite des sites de Couvet et Marly
28 juin	Date limite de rendu numérisé des propositions via www.europan-europe.eu
Juillet-août	Contrôle technique des projets rendus

SELECTION DES PROJETS

11-12 octobre	Jury (1 ^{ère} session)
8-9 novembre	Forum européen des Villes et des Jurys à Paris
15-16 novembre	Jury (2 ^{ème} session)

RESULTATS

13 décembre	Annonce des résultats européens
16 décembre	Annonce des résultats suisses
20 décembre 19h00	Vernissage de l'exposition internationale germano-suisse et remise des prix sur le site CH-Kreuzlingen/DE-Konstanz « La Petite-Venise » au Centre Culturel du Konstanz
2014 Septembre	Forum européen Inter-Sessions à Pavia (Italie) regroupant le Forum des résultats européens EUROPAN 12 et le Forum des sites EUROPAN 13



EUROPAN 12 - Sponsoring

Nos remerciements vont à tous nos membres de soutien (personnes, institutions publiques et associations professionnelles), nos donateurs (villes), nos sponsors (entreprises) pour l'intérêt qu'ils portent à notre association par leur contribution financière nous permettant de poursuivre notre mission pour la jeune architecture suisse et européenne, nous permettant aussi de diffuser au grand public les réalisations effectuées dans le cadre des concours internationaux d'architecture et d'urbanisme EUROPAN.

Associations professionnelles :

BSA/FAS, GPA, SIA, SWB Zürich, VLB Kriens

Autres :

Hochschule für Architektur Bau und Holz (FBA) Burgdorf, BPUK/DTAP Zürich, SWE Luzern

Cantons :

Berne, Genève, Neuchâtel, Zürich

Confédération :

ARE Ittigen

Entreprises :

Foncia Switzerland, Ikea-Stiftung (Schweiz), Sulzer Immobilien AG

Revue :

Baublatt (Docu Media Schweiz GmbH), Hochparterre, Werk, Bauen und Wohnen

Villes :

Aarau, Basel, Couvet, Delémont, Genève, Kreuzlingen, Lenzburg, Marly, Meyrin, Montreux, Neuchâtel, Riehen, Sion, Yverdon-les-Bains... *et bien d'autres encore*



Calendrier prévisionnel des événements EUROPAN 13

2014 PREPARATION

Janvier à septembre	Recherche de sites suisses
Septembre	Présentation des sites par les secrétariats nationaux EUROPAN
Septembre	Forum européen Inter-Sessions à Pavia (Italie) regroupant le Forum des résultats européens EUROPAN 12 et le Forum des sites EUROPAN 13
Octobre-décembre	Elaboration nationale des dossiers de sites

2015 Janvier	Contrôle des dossiers de sites EUROPAN 13
--------------	---

CONCOURS

Février	Inscription équipes concepteurs
Avril-mai	Rencontre des équipes candidates sur les sites
Juin	Date limite de rendu numérisé des propositions via www.europan-europe.eu
Août	Contrôle technique des projets rendus

SELECTION DES PROJETS

Octobre	Jury (1 ^{ère} session)
Novembre	Forum européen des Villes et des Jurys
Novembre-Décembre	Jury (2 ^{ème} session)

RESULTATS

Décembre	Annonce des résultats européens
2016 Septembre	Forum européen Inter-Sessions regroupant le Forum des résultats européens EUROPAN 12 et le Forum des sites EUROPAN 13

Le thème EUROPAN 13

3 AXES D'ENJEUX STRATEGIQUES POUR EUROPAN 13

Pour cerner des enjeux plus précis autour de « la ville adaptable » Europan a souhaité avoir un «retour» de ses partenaires passés ou actuels (représentants de sites, équipes primées, experts) sur ce que pourrait être le développement du thème en leur demandant de l'exprimer en un court texte.

Les 42 textes reçus provenant de pays et de cultures différents ont été analysés par le Comité scientifique à la suite de quoi sont proposés 3 axes thématiques pour Europan 13.

ENJEU 1 : DE L'ETAT PROVIDENCE A L'ORGANISME D'AUTOREGLEMENTATION

L'essence de la ville européenne est un certain sens du collectif. Jusqu'à présent, l'«Etat-providence» avait pris soin de cette dimension, et en particulier de l'expression spatiale de celle-ci : l'espace public, les infrastructures publiques et le logement social. Aujourd'hui, un changement est en marche vers moins d'"Etat-providence" pour plus d'"auto-organisation". Quelle sera la nouvelle relation entre le domaine public et privé qui en découlera ? Qui va s'occuper du domaine public si l'Etat est moins impliqué ? Et qu'est-ce que cela signifie pour la pratique comme architecte ou urbaniste ?

a- Nouveau rapport au public / privé

Le fait que les urbanistes et les architectes ne peuvent plus avoir un contrôle complet aujourd'hui à l'échelle urbaine ne signifie pas qu'ils doivent sous-estimer le rôle du projet urbain, mais plutôt qu'ils doivent promouvoir et établir des problématiques nouvelles pour la conception urbaine. Cela comprend et intègre la participation des usagers et permet aussi une action moins formelle et individuelle. L'évolution des modes de communication et de participation dans notre société ouvre de nouvelles possibilités pour réinventer la citoyenneté urbaine et la démocratie créatrice. L'urbanisme coopératif peut devenir une méthodologie pour la création d'une nouvelle relation entre public et privé.

Au lieu donc de la dichotomie traditionnelle entre public et privé, l'enjeu pour Europan est de souligner et promouvoir les co-stratégies: la coopération, la collaboration, la co-programmation, la co-conception...

L'implication locale des groupes hybrides de citoyens peut être un dispositif utile pour une approche différente. Les groupes d'intérêts peuvent constituer une partie des intérêts communs. Interventions à petite échelle, initiatives bottom-up, constructions coopératives, projets réalisés avec des fonds privés - comme le parc de la High Line à New-York à l'initiative d'une association; toutes ces expériences montrent un changement d'attitude dans l'urbanisme qui devient plus ouvert et perspicace.

b- Mission entrepreneurial

En tant qu'architecte ou urbaniste, de jeunes professionnels peuvent aussi voir ces changements dans la relation public/privé comme une chance de repenser leur rôle. D'une part, cela les invite à impliquer de nouveaux acteurs dans les projets venant de la société civile (habitants...) ou certains groupes (syndicats d'agriculteurs, associations de cyclistes...) qui s'intéressent à certains aspects du bien public, mais qui ne sont pas l'Etat. Cela signifie que leur rôle sera beaucoup plus celui d'un animateur d'équipe qu'une personne au service d'un puissant client. D'autre part, la construction d'une telle « coalition » d'acteurs n'étant pas évidente, l'architecte pourrait en être à l'origine, comme un initiateur. Beaucoup plus que par le passé, l'architecte ou l'urbaniste doivent développer un sens de l'entreprise : lancer des projets de construction de logements collectifs dans diverses villes, pensés sur la base du modèle allemand du "Baugruppe" par exemple, ou régénérer des bâtiments vides à l'initiative d'un collectif. Dans ce cas, l'architecte a un rôle pro-actif, il lance le projet ou fait équipe avec certains acteurs économiques pour lancer le projet avec eux. Le projet et son aspect financier sont maintenant un tout, avec des conséquences sur les conditions de l'espace et la conception de celui-ci.

c- Garder la main

La crise économique a mis à mal les moyens habituels du développement urbain jusqu'à un arrêt brusque des projets urbains dans de nombreuses villes et pays. Cependant, il faut considérer la ville non pas comme une victime passive de la crise, mais comme un champ d'activité productive afin de lancer de nouveaux types alternatifs de développements. Il ne s'agit pas de s'asseoir en attendant que l'économie reparte, mais il faut faire quelque chose tout de suite : garder la main! A partir de là, les architectes et les urbanistes pourraient déployer une sorte d'«urbanisme performatif». Construire des installations temporaires et mettre en place de nouveaux programmes socio-culturels dans les sites abandonnés peut revitaliser la ville et représenter une émancipation sociale de la communauté locale (comme l'opération « Champ d'Orge », à Madrid). L'appropriation collective des terrains vides par des jardins potagers apporte une plus grande diversité écologique dans la ville et stimule la production locale d'aliments (comme l'opération « Le début des haricots » à Bruxelles). Architectes et urbanistes ne devraient pas hésiter à travailler sur les commandes non sollicitées. A partir d'une connaissance des « besoins » de la ville, ils pourraient proposer le programme ou mettre en évidence l'intervention stratégique par eux-mêmes et par la suite définir un financement par l'économie participative et concevoir un projet qui tient compte de ces conditions (comme l'opération « Luchtsingel » à Rotterdam). L'objectif peut être social, culturel ou écologique, mais l'esprit est toujours le même: l'esprit d'entreprise.

Conséquences pour European :

Dans les concours European, ces nouveaux rôles pour les concepteurs qui émergent dans la pratique, peuvent avoir des fortes conséquences sur la relation entre concepteurs et acteurs.

- *Cela signifie d'abord que les sites European – tout en étant liés à des acteurs publics – impliquent aussi des partenaires privés de différents types : propriétaires, maîtres d'ouvrage et usagers qui peuvent devenir des partenaires dès le démarrage du concours et jouer un rôle actif dans les processus de réalisation après le concours.*
- *Cela signifie également que les sites doivent formuler des recommandations sur les autres partenaires que les concurrents doivent intégrer dans leurs réponses, comme des économistes, des managers urbains, etc... Cette approche multidisciplinaire associant des compétences suivant les contextes est essentielle pour permettre l'émergence de l'esprit d'entreprise dans la conception.*
- *Mais pour atteindre cet objectif, les sites proposés dans un contexte d'incertitude sur leur devenir doivent aussi laisser de la flexibilité aux concepteurs pour formuler des projets stratégiques proposant des logiques d'acteurs inédites et de montage des opérations.*

ENJEU 2 : DE LA SEGREGATION AU PARTAGE

Il apparaît que le partage est une thématique transversale au design et re-design d'une ville adaptable : enjeu du partage des espaces, des expertises, des valeurs, des imaginaires. Ce n'est pas seulement un point de vue idéaliste mais un repositionnement pour une économie et une société performatives d'un autre type. Le partage peut aider à l'enrichissement des coexistences entre différentes cultures, comme par exemple entre humain et non humain.

Un nouveau défi contemporain est de préserver le collectif et d'inventer une nouvelle organisation de la société plus appropriée. Comment le partage pourrait-il être un moyen de développer des solutions moins chères et plus légères pour construire une ville écologique et durable ? Comment le partage pourrait-il être un moyen de co-régénérer les milieux habités ? Les figures de partage qui se développent de manière formelle et informelle deviennent des enjeux cruciaux constituant un antidote contre une forte tendance à l'individualisme et contre un excès de division et d'artificialité. Quatre figures en sont plus particulièrement significatives :

- a- la solidarité (association, mutualisation, coopération...);
- b- l'accessibilité à différents équipements (mobilités, équipements...);
- c- l'innovation architectural/programmatique autour de l' « avec »;
- d- la porosité des milieux habités entre humain et non humain.

Ces figures constituent de fortes pistes de projet pour plus de «capacités à faire». Les conflits sont humains mais beaucoup proviennent de la peur des mutations et de l'insécurité. Comment le fait de partager, qui est humain aussi, pourrait-il aider à accompagner les changements et à favoriser des « frictions productives » dans le respect de l'autre ? Comment repenser avec ces orientations limites et frontières, ainsi que d'autres formes d'activation de la citoyenneté ?

a- Une solidarité pour accroître le partage actif

Installer de la solidarité entre des types différents de personnes a une dimension culturelle. En d'autres termes, un investissement dans l'engagement social actif permet la création d'un commun entre une diversité croissante de la population dans les villes.

Conséquences pour European :

European pourrait être un véhicule pour la construction des images communes du possible, pas seulement parmi les acteurs du projet mais aussi les acteurs du réseau européen. L'enjeu serait de savoir comment le dossier de chaque site pourrait encourager les participants (villes, utilisateurs, aménageurs de sites, jeunes concepteurs) à visualiser les possibilités d'imaginaires communs qui de plus en plus vont au-delà de la simple représentation des objets, et mettent en relation la matérialité du résultat final et le processus de fabrication .

b- Le partage en augmentant l'accessibilité aux équipements urbains

Très souvent des équipements urbains/services génèrent un sens du partage et d'appartenance à l'échelle de proximité des quartiers. Toutefois, les règles de sécurité croissantes et la gouvernance fragmentée transforment ces infrastructures en enclaves mono-fonctionnelles. Comment combattre cette tendance ?

Conséquences pour European :

European pourrait relever ce défi en offrant des alternatives d'usages et des relations spatiales pour la proximité. La notion de partage du temps grâce à la réversibilité ou le changement de l'usage pourrait augmenter l'accessibilité et ajouter de nouveaux rôles urbains à ces infrastructures de services (écoles, installations sportives, centres commerciaux, transports en commun, routes, etc.). Les sites choisis avec ce type services pourraient être situés de façon stratégique afin d'accroître l'accessibilité pour ces usages alternés.

c- Partage pour réduire l'autosuffisance

La crise met en évidence la difficulté de concevoir et gérer l'espace avec moins de ressources. Elle contribue à briser la bulle consumériste autosuffisante et permet d'introduire une dimension collective dans la quotidienneté urbaine.

Conséquences pour European :

European pourrait rechercher de nouveaux programmes qui encouragent ce genre de partage. Par exemple, l'augmentation du nombre de personnes à la retraite vivant seules qui ne peuvent pas se permettre de payer pour des équipements séparés, est un défi pour les nouveaux développements résidentiels. Un autre exemple est la façon dont le covoiturage diminue le nombre de voitures dans la ville et augmente les possibilités de multi-utilisation des espaces publics libérés.

d- Partage entre humains et non-humains

Le débat autour de la suffisance énergétique et la réversibilité des actions humaines nécessite de repenser de nouvelles alliances entre les acteurs humains et les acteurs non-humains : entre les personnes, les ressources naturelles, les animaux, la technologie, etc... Un tel partage crée une diversité d'associations et est un enjeu pour dépasser la faible représentation des acteurs dans la fabrication de l'environnement urbain.

Conséquences pour European :

Le défi d'European est de formuler des dossiers qui pourraient devenir des plates-formes de représentation des acteurs humains et non-humains, de leurs conflits ou convergence d'intérêts réels et de leurs priorités. De quels autres moyens dispose-t-on là pour faciliter un tel rôle des dossiers de projet ?

SOUS-THEME 3 : DE L'OBJET AU PROJET (PROCESSUS)

Avec des outils de communication et des réseaux sociaux en développement rapide, notre culture est de moins en moins basée sur les objets, et ainsi en est-il de l'architecture et de l'urbanisme. Au cours de la dernière décennie, des constellations de jeunes architectes émergent qui mettent en œuvre des projets qui ne contiennent qu'un minimum d'objets physiques, ou la portée des projets est beaucoup plus importante que les objets impliqués.

Dans beaucoup de ces cas, la raison en est que les objets existent déjà, et le projet concerne la gestion de l'existant, portant sur des constructions sociales, élaborant un contexte dans le sens littéral du mot, et en même temps posant la question de "l'urbanisme sans croissance".

a- Des contextes non des sites

Le projet peut devenir une couche de plus sur un certain contexte, sans un plan défini pour l'intervention sur le terrain – un contexte qui peut être principalement social, culturel ou économique, pas seulement physique.

Conséquences pour European :

Les informations à rechercher pour les dossiers peuvent être de cartographier les questions d'identité, la proximité, la production, les relations familiales et les conflits générationnels... Les questions devraient être plus ouvertes que d'habitude, laissant de l'espace pour des projets stratégiques, permettant au projet de définir une feuille de route pour définir ce qu'il faut faire. Il pourrait y avoir des petits sites, mais qui peuvent devenir stratégiques pour un contexte beaucoup plus large. Peut-être un contexte social en recherche d'enrichissement peut modifier leur statut au moyen d'une petite intervention. Il pourrait aussi y avoir des possibilités de "upcycling", reposant sur non pas recycler quelque chose (le ramenant vers le point de départ initial dans le cycle de production), mais plutôt le prendre comme-il-est, comme matière première pour l'intégrer dans un cycle de production plus élevé.

b- L'architecture non sollicitée

Une question ouverte peut entraîner une réponse inattendue. Il pourrait y avoir de la place pour l'innovation programmatique, en redéfinissant la relation entre le programme et le support physique – à la fois la question et la réponse pourraient concerner seulement la reprogrammation de l'existant.

Conséquences pour European :

De nouveaux agents dans la production et la gestion de l'espace peuvent être convoqués, autre que le trio classique promoteur-concepteur-utilisateur - à la fois dans les questions et dans les réponses. Un projet peut être basé plus sur qui va s'asseoir autour de la table; plus sur la construction sociale que sur seulement la construction physique.

c- Nouveau processus de mise en œuvre

Se concentrer sur le projet plutôt que sur l'objet peut impliquer une redéfinition du processus de mise en œuvre.

Conséquences pour European :

Il pourrait y avoir un besoin de projets plus incrémentielles, à développer étape par étape, avec des perspectives différentes dans le temps, du court au long terme. Nous pouvons avoir besoin de projets redéfinissables, capables de changer de direction en fonction des résultats des premières étapes. Un contrat intelligent peut devoir être rédigé, pour permettre de multiples petites interventions, étalées dans le temps ou dans l'espace - redéfinissant les procédures de sorte qu'un nouveau type d'urbanisme léger puisse avoir une chance de démontrer son potentiel.

d- Une représentation innovante

Comment décrire un contexte social, une question d'identité ? Que mettre sur la table pour les jeunes stratégies pour trouver des espaces d'opportunité ? Et dans ce contexte il faut s'attendre à recevoir des propositions inhabituelles; un rendu classique peut ne pas être très utile pour décrire ce type de projets/processus non centré sur l'objet.

Conséquences pour European :

Les dossiers de sites devront fournir des informations dans des formes innovantes Mais on peut aussi inciter dans les réponses à utiliser de nouveaux langages graphiques. Cela peut ne pas être facile, une mauvaise interprétation est possible ... mais un rendu clinquant peut encore plus conduire à une mauvaise impression !

depuis la première session en 1988

en Europe, dans 24 pays :
683 sites en concours
211952 projets rendus
1'426 équipes primées

dont en Suisse :
41 sites en concours (dont 1 site germano-suisse)
1'411 projets rendus
92 équipes primées

Liste des villes engagées

AARAU CH - AALBORG DK - AIGLE CH - AJKA HU - ALCALA DE HENARES ES - ALCALA DE LA SELVA ES - ALCAZAR DE SAN JUAN ES - ALCORCON ES - ALES FR - ALESSANDRIA IT - ALGUZAS ES - ALCANTATE ES - ALMIAR NL - ALLERØD DK - ALMA DE MALLOCA ES - ALMADA PT - ALMADA-PORTO BRANDAO PT - ALMELON NL - ALMIERE NL - ALMERIA ES - AMIA ES - AMERSFOORT NL - AMIENS FR - AMSTERDAM NL - AMSTETTEN AT - AMURRIO ES - ANCONA IT - ANDENNE BE - ANOLCSIA GR - ANSBACH DE - ANTALYA KEPÉZ TU - ANTWERPEN BE - APELDOORN NL - ARANDA DE DUERO ES - ARHUS DK - ARIGORRIAGA ES - ARLON BE - AS NO - ASKER NO - ASSEN NL - ATHINA GR - ATHIS-MONS FR - AUBERVILLIERS FR - AUGSBURG DE - AUGUSTENBOURG DK - AULLA IT - AVILES ES - BABENHAUSEN DE - BADAJOZ ES - BADEN CH - BÄRÖLMS NO - BAGHERIA IT - BAMBERG DE - BANGKOK TH - BARCELONA ES - BASKAURIBILBAO ES - FERROLLES - BASEL CH - BELFORT FR - BEGRAD RS - BERGAMO IT - BERGEN NO - BERLIN DE - BERN CH - BIASCAPOLLEGGIO CH - BIENNE CH - BILBAO ES - BIRMINGHAM GB - BISCÉLIE IT - BITTERFELD-WOLFEN DE - BORDEAUX FR - BOTTROP DE - BRATISLAVA SK - BREDA NL - BREGA IT - BRIST FR - BREZICE SI - BRUXELLES BE - BUDAPEST HU - BURGOS ES - CACERES AL - CADEIRAS AL - CAGLIARI IT - CAKOVEC RS - CALAHORRA ES - CAPELLA AAN DEN IJSEL NL - CARACAVA DE - CARONIA IT - CARTAGENA ES - CALELLA ES - CALONONNE FR - CHARLEVOIX BE - CHATEAUX-ROUX FR - CATANIA IT - CERDANYOLA DELS VALLES ES - CEUTA ES - CHALONSURSAONE FR - CHALONNIER FR - CHARLEROI BE - CHATELAINO IT - COMPIÈGNE IT - CORDENONS IT - CORDOBA ES - CORK IE - COUVET CH - CREMONA IT - DARTFORD GB - DEGGENDORF DE - DELEMONT CH - DEN BOSCH NL - DEN HAAG NL - DESSAU DE - DEVENTER NL - DIETIKON CH - DIJON FR - DON BENITO ES - DONAUWORTH DE - DORDRECHT NL - DOUR BE - DRANCY FR - DUBLIN IE - DUBROVNIK HR - DUISBURG DE - DUNKERQUE FR - ECKBOLSHIM / WOLFISHEIM FR - EINDHOVEN NL - EISENSTADT AT - ELDA ES - ELSHORN DE - EMMEN NL - ENSCHDE NL - ENTRONCAMENTO PT - ERFURT DE - ERICE IT - ERLANGEN DE - ESPOO FI - ESSEN DE - EVIAN-LES-BAINS FR - EVORA PT - FIGUEIRA DA FOZ PT - FIRENZE IT - FORCHEM DE - FORLÌ IT - FOSSES FR - FRANKFURT AM MAIN DE - FRASCATI IT - FRIBOURG CH - FUNCHAL PT - GALWAY IE - GAVLE SE - GEESTHAGT DE - GEMBLUX BE - GENEVE CH - GENOVA IT - GENT BE - GERSTHOFEN DE - GETARIA ES - GHUL MONS BE - GUILBIASCO CH - GULAN KO - GLASGOW GB - GORIZIA IT - GORLITZ / ZGORZELEC DE / PL - GÖTEBORG SE - GOTHA DE - GRANADA ES - GRAND LYON FR - GRAZ A - GRIGNY FR - GRONINGEN NL - GUADALAJARA ES - GUBEN-GUBIN DE - GUIMARAES PO - GYOR HU - HAARLEM NL - HARLEMMEER NL - HALBERSTADT DE - HALLE DE - HAWAR NL - HAWING SE - HAMBURG DE - HANNOVER DE - HANINGE SE - HAUGESUND NO - HEIDELBERG DE - HELSINGBORG SE - HELSINKI FI - HEMING NL - HENIN-CARVIN FR - HOGANÅS SE - HOOGVLIET NL - IBEBUREN DE - ILLMAU-EFFRETikon CH - ILION GR - INGOLSTADT DE - INNSBRUCK AT - IRAKLION GR - ISLE D'ABEAU FR - ISTANBUL ZEYTINBURU TR - IZOLA SI - JÄRFÄLLA SE - KAUFUNGPÄ FI - JEMMÄPES-MONS BE - JEUMONT FR - JÖNKÖPING SE - KAISERSLAUTERN DE - KALMAR SE - KAPPEMBERG AT - KARLSKRONA SE - KAUFBEUREN DE - KEM FI - KEMPTEN DE - KIRKENES NL - KISA SW - KLAGENFURT AT - KLEINES DREIECK ZITTAU HR - KADECK-BOGATYIA DE / PL / CZ - KØBENHAVN DK - KOBLENZ DE - KOLDING DK - KOSICE SK - KOTKA FI - KREMS AT - KREUZLINGEN / KONSTANZ CH / DE - LA CRUZ E - VALENCIA ES - LA LOUIÈRE BE - KRISTINEHAMN SE - KLOPIO FI - L'HOSPITAL DE LLOBR ES - LA COURMAYEUR FR - LA CRUZ E - VALENCIA ES - LA LOUIÈRE BE - LA CHAUX-DE-FONDS CH - LAHTI FI - LA LAGUNA ES - LAJAMIA GR - LANDSHUT DE - LARNACA CY - LAS PALMAS DE GRAN CANARIA ES - LATINA IT - LAUMONNE FR - LA UNION MURCIA ES - LAUSANNE CH - LAUSANNE-RENNES PRILLY CH - LAUTERBACH AT - LAVORN GR - LEEUWARDEN NL - LE HAVRE FR - LEIBNITZ AT - LEINERFELDE DE - LEISNIG DE - LE LOCLE CH - LEIVORNO IT - LJUBLJANA SI - LOGRONO ES - LIEGE BE - LILLE FR - LILLESTRØM NO - LINKÖPING SE - LINZ AT - LISBOA PT - LIVERPOOL GB - LIVORNO IT - LJUBLJANA SI - LOGRONO ES - LONDON GB - LORCA ES - LORIENT FR - LOURES PT - LUARCA ES - LUBECK DE - LUCKENWALDE DE - LÜTTICH BE - MAASTRICHT NL - MADRID ES - MANZ DE - MALMO SE - MANCHESTER GB - MANNHEIM DE - MARCHE-EN-FAMENNE BE - MARIBOR SI - MARINA CRUZ DE TENERIFE ES - MARI DE MAR YON - MENDILORIPAMPLONA ES - MARIUSO CH - MARNO CH - MARIÈRES ES - MILANO IT - MILAZZO IT - MILTON KEYNES GB - MITHIMNA-LESBOS GR - MICHENGLADBACH DE - MONS BE - MONTAUBAN FR - MONTBELIARD FR - NAMUR BE - NANCY FR - NANTERRE FR - NAPOLI IT - NAUEN DE - NEA-IONIA-MAGNESIA GR - NEAPOL-LARISSA GR - NEUGHATEL CH - NEULLY-SUR-MARNE FR - NEURUPPIN DE - NEU ULM DE - NICOSIA CY - NIJMEGEN NL - NORRKPING SE - NOTTINGHAM GB - NOVA GORICA / GORIZIA RS / I - NURNBERG DE - NYNHAHM SE - NYON CH - ODDANO - ODIVELAS PT - OERIAS PT - OLDHAM GB - OPAFOS CY - PALERMO IT - PALMELA PT - PARIS FR - PARIS-SACLAY FR - PARKUJEE - PATERNÀ ES - PATRAI GR - PAVIAT - PEJEPECXZ - PAFOS CY - PALERMO IT - PILSEN CZ - PISTOIA IT - POIO ES - PORDENONE IT - PORI FI - PORTO PT - PORTO VO FI - POTSDAM DE - PRAHA CZ - PESCARA IT - PILEA GR - PILSEN CZ - PISTOIA IT - POIO ES - PORDENONE IT - PORI FI - PORTO PT - PORTO VO FI - POTSDAM DE - PRAHA CZ - PRESOV SK - PUEROLLANO ES - PYRGOS GR - QUARRATA IT - REGGIO CALABRIA IT - REGGIO EMILIA IT - REGIONALE 2016 DE - REIMS FR - RENNES FR - REQUENA ES - REUS ES - REZE FR - RHODOS GR - RIGALI - RUEKA HR - ROUEN-SAINT SEVER FR - ROVANIEMI FI - ROMINI HR - RUDKØBING DK - SAGUNTO ES - SAINT-CHAMOND FR - SAINTES FR - SAINT-ETIENNE FR - SAINT-HERBLAIN FR - SAINT-OUEN FR - SAMBREVILLE BE - SAN BARTOLOME ES - SANTANDER ES - SANTIAGO DE LOS CABALLEROS GR - SANTIAGO DE LOS CABALLEROS GR - SANTIAGO DE COMPOSTELA ES - SANTONA ES - SAVENAY FR - SAVONA IT - SCHEDAM NL - SCHWABACH DE - SCHWECHAT AT - SCHWERIN DE - SEILH FR - SELB DE - SENFTENBERG DE - SERAING BE - SEREGNO IT - SESTAO ES - SETE FR - SETUBAL PT - SEVILLA ES - SHEFFIELD GB - SIBENIK HR - SIMRISHAMN SE - SINTRA PT - SION CH - SIRACUSA IT - SISAK HR - SKIEN-PORSGRUNN NO - SOFIA BG - SORIA ES - SOTTILESS-LES-ROUEN FR - SPEYER DE - SPLIT HR - SPREMBERG DE - STAINZ FR - STAVANGER NL - STAVROPOULIS GR - STOCKHOLM SE - STONEBRIDGE LONDON GB - STRASBOURG FR - STRAUBING DE - STROKE ON TRENT GB - SUNDBYBERG SE - SZEGED HU - TABOADA LA ES - TALLINN EE - TAMPERE FI - TARRANTO IT - TARTU EE - TAUFRICHEN DE - TERUEL ES - THESSALONIKI GR - TILBURG NL - TIMISOARA RO - TJOM SE - TOLEDO ES - TOLOSAS - TORINO IT - TOULOUSE FR - TRIM - SUR-SEINE FR - TRIKALA GR - TROLLHATTAN SE - TRONMO NO - TRONDHEIM NO - TUBIZE BE - TUDELA ES - TURKU FI - UMEA SE - UPPLANDS VÄSBY SE - URRETXU-IRIMO ES - UTRECHT NL - VAASA FI - VALENCIA FR - VALENCIA ES - VALLADOLID ES - VALVERDE ES - VANTAA FI - VARBERG SE - VARDØ NO - VÄXJÖ SE - VIELE DK - VENEZIA IT - VENISIEUX FR - VENTSPILS LV - VICHY VAL D'ALLIER FR - VILA DO CONDE PT - VILA NOVA DE GAIA PT - VILA VICOSA PT - VILLACH AT - VILLETANEUSE FR - VILLEURBANNE FR - VITORIA-GASTEIZ ES - VIZILLE FR - VUKOVAR HR - WAADHOFFEN AT - WITTENBERG DE - WARMEIM BE - WARSZAWA PL - WEISSENFELS DE - WIEN AT - WIEN-KAGRAN AT - WIEN-SIEMENSACKER AT - WITTEN DE - WITSTOCK DE - WURZBURG DE - YVERDON-LES-BAINS CH - YVASKYLÄ FI - ZAAANSTAD NL - ZADAR HR - ZAGREB HR - ZUG CH - ZÜRICH CH - ZWOLLE NL